



# KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 13 - Janvier 2023



Retour sur  
les incendies  
Distribution  
de l'eau potable  
Projets  
d'aménagement

# EDITO du Conseil municipal

## Chers habitants,

L'année 2022 aura de nouveau été une année particulière, après les années COVID 2020 et 2021. Les Monts d'Arrée ont souffert, marqués par un incendie de grande ampleur et une interminable canicule entraînant une pénurie d'eau potable. Incendies, sécheresses, températures records, tempêtes ..., les désordres climatiques se multiplient. Le dérèglement climatique résultant de l'activité humaine nous rappelle l'urgence d'agir mondialement mais aussi localement. L'effort doit être collectif. Il nous faut aussi apprendre à gérer ses conséquences.

Le sujet des incendies mérite une analyse profonde des causes afin d'en tirer des enseignements qui devront permettre, à l'avenir, d'en limiter l'ampleur. Ce sera le rôle du comité de pilotage coordonné par le Département et la préfecture du Finistère. L'augmentation des moyens des services de secours s'avère nécessaire et une réflexion globale doit également être menée sur l'aménagement du territoire des Monts d'Arrée et sur les activités humaines qui y sont pratiquées. A l'échelle communale, un plan communal de sauvegarde est en cours de réflexion afin de mieux anticiper les risques majeurs et leurs conséquences. Nous allons aussi constituer une réserve citoyenne avec les habitants volontaires.

Une réflexion est aussi en cours avec Monts d'Arrée Communauté, le Département du Finistère et les services de l'État pour engager des travaux de sécurisation de la distribution en eau potable. En parallèle, nous poursuivons un suivi du niveau des réserves et des consommations d'eau (recherche de fuites).

Afin de réduire son impact sur l'effet de serre et le changement climatique, la municipalité agit également sur la réduction des consommations énergétiques. Elle a réalisé un audit des bâtiments communaux afin de déterminer les gains d'économies d'énergie à réaliser dans les prochaines années. Les

travaux d'amélioration énergétique (isolation, changement des menuiseries, etc.) des deux logements en cours de rénovation s'inscrivent dans cette politique. La durée de l'éclairage public a également été réduite.

Par ailleurs, nous poursuivons nos différents projets dont l'aménagement du bourg (réduction de la vitesse, sécurisation des espaces piétonniers et cyclables, végétalisation, etc.) qui sera un axe majeur en 2023 et 2024, auquel l'ensemble des habitants est invité à participer. Dans ce journal municipal, vous retrouverez les grandes lignes des réalisations effectuées en 2022 et les projets à venir.

Nous vous proposons de nous retrouver autour d'un pot de l'amitié **pour les vœux qui se dérouleront le 27 janvier à 18h30, à la salle des fêtes**. Sans attendre, nous vous souhaitons une heureuse année 2023 et une bonne santé pour vous et vos proches.

*Le conseil municipal*



Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de Saint-Rivoal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023 et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu le :

**Vendredi 27 Janvier 2023 à 18h30  
à la salle polyvalente**

# PENNAD-STUR ar c'huzul-kêr

## Annezerien ger,

Gwall ispisial eo bet ar bloavezh 2022, c'hoazh, goude ar bloavezhioù « covid » 2020 ha 2021. Gouzañvet en deus Menez Are, gant an tan-gwall divent hag ar sec'hor diziwezh heuliet gant berregezh a zour. Tan, sec'hor, temperadurioù eus an tommañ, barradoù-amzer... war greskiñ ez a ar barradoù hin. An direizhañ hinel degaset ganeomp a zegas soñj deomp eo pase poent ober un dra bennak, er bed kement hag er vro. Ret eo strivañ asmbles. Dav eo ivez deskiñ ober diouzn an heuliadoù.

Dav eo dielfennañ piz danvez an taniou-gwall evit tennañ kentelioù a dalvezo, en dazont, evit paraat ouzh gwazh. Se a vo labour ar poellgor sturiañ kenurzhiat gant an Departamant ha prefeti Penn ar Bed. Dav eo lakaat da greskiñ aez ar servijoù sikour ha dav eo ivez prederiañ diwar-benn terkadur Menez Are hag an oberennoù da lakaat e pleustr. Eus hon zu, omp krog da brederiañ war steuñv gwarediñ ar c'humun evit rakwelout gwelloc'h ar riskloù bras hag o heuliadoù. Savet e vo ivez un adarme keodedel gant tud a youl vat.

O prederiañ emamp ivez gant Kumuniezh Menez Are, Departamant Penn ar Bed ha servijoù ar stad d'ober labourioù evit suraat an dasparzhañ dour mat da evañ. En ur ober se, e kendalc'himp da glask ar fuadennoù.

A-benn bihanaat e skog war ar gwered brouti ha kemm an hin, emañ ar c'humun o tigrskiñ ivez e vezadur energiezh. Lakaet eo bet ober un arc'hwil e savadurioù ar c'humun a-benn gouzout penaos biha-

naat hor faturenn er bloavezhioù da zont. Al labourioù da zegas gwellaennoù (difuiñ, chañch ar prenestroù hag an dorioù...) en daou di a zo o vezañ ratreet o deus o flas er bolitikerezh-mañ. Berraet eo bet ivez ar prantad ma vez enaouet ar gouleier.

Eus un tu all e kendalc'homp gant hor raktresoù, en o zouesk, terkadur ar vourc'h (tizh ar c'hirri, surentez an dud war droad pe war velo, struzhelaat...) a vo un dra a-bouez tre er bloavezhioù 2023 ha 2024. Pedet e vo an holl da gemer perzh er raktres.

Er gelaouenn-mañ e kavoc'h ar bras eus an traoù bet graet e 2022 kement hag ar raktresoù da zont.

Kinnig a reomp deoc'h en em gavout **evit ur banne da-geñver an hetoù a vo d'an 27 a viz-Genver da 6e30 goude kreisteiz e sal ar festoù**. Hep gortoz e hetomp deoc'h ur bloavezh mat ha yec'hed mat deoc'h ha d'ho kerent.

*Ar c'huzul-kêr*



Maer ha kuzul-kêr Sant-Riwal  
a het deoc'h ur bloavezh mat ha laouen evit 2023 hag o  
deus ar blijadur d'ho pediñ d'al lid-hetou :

d'ar Gwener 27  
a viz-Genver 2023,  
da 6e30 e sal liezimlij

## SOMMAIRE / TAOLENN

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Projets.....               | 4  |
| Décisions municipales..... | 24 |
| Ecole.....                 | 29 |
| Actualités.....            | 33 |
| Actualités: Incendies..... | 38 |
| Associations.....          | 48 |
| Commerces.....             | 54 |
| Agenda.....                | 56 |

# Sécurisation, aménagement et mise en valeur des ESPACES PUBLICS

La municipalité souhaite réduire les dangers liés à la circulation routière dans le bourg et améliorer la sécurité des usagers, des piétons et des cyclistes en créant des cheminements doux (piétons, vélos) et en réduisant la vitesse. Elle envisage aussi d'améliorer l'aménagement de la place devant l'école et la mairie.

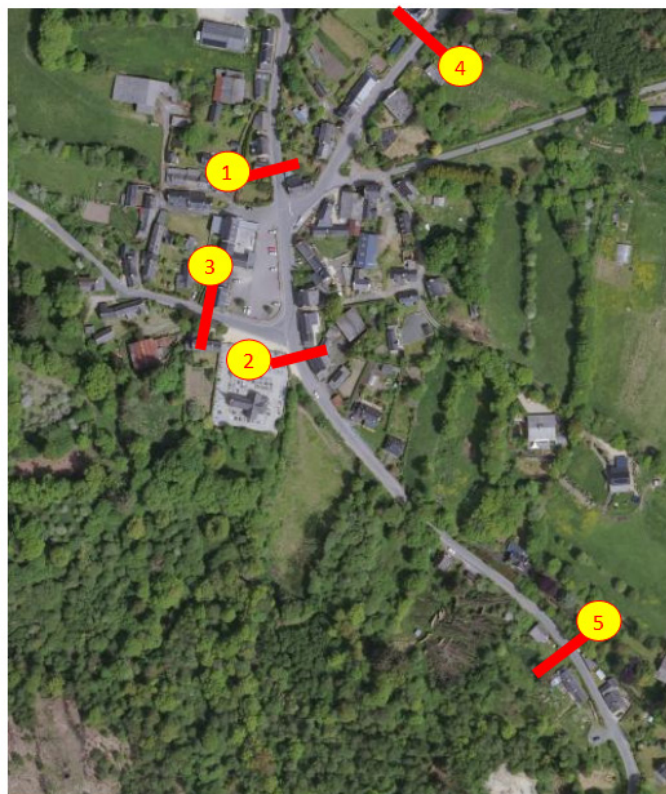
## Objectifs du projet

L'objectif est de favoriser les déplacements en vélo ou à pied depuis les villages et la périphérie du bourg vers le centre afin que les cyclistes et les piétons puissent circuler en toute sécurité jusqu'aux services et points d'intérêts importants et générateurs de flux du bourg : mairie, école, commerces, salles municipales, bibliothèque, espaces de loisirs et sportifs, etc. Les objectifs sur ce linéaire peuvent être de plusieurs natures :

- sécuriser les piétons et les cyclistes,
- apaiser la vitesses des automobilistes,
- avoir une meilleure lecture de l'espace public,
- améliorer l'aménagement de la place devant l'école et la mairie,
- apporter une offre de parking en adéquation avec les différents publics rencontrés...

## Un diagnostic complet

A l'automne 2016, la commune avait sollicité l'accompagnement de « Finistère Ingénierie Assistance (FIA) », qui avait réalisé une étude comportant deux parties. Un état des lieux (analyse paysagère, comportements des automobilistes, relevé de trafic et de vitesse, caractéristiques géométriques de la voie et de ses accotements, analyse des pratiques de déplacements des riverains (piétons, stationnements, accès...) a permis d'identifier les secteurs du bourg nécessitant des améliorations. Une deuxième partie proposait des aménagements. Nous vous rappelons ci-après le diagnostic sur les comportements des automobilistes (trafic, vitesse, ...).



Le trafic est faible sur les deux routes départementales. Les limitations de vitesses sont globalement respectées sur le centre bourg.

### Radars 1 et 2 :

- 85% des véhicules roulent en dessous de 46 km/h et en moyenne,
- 6,5% des automobilistes sont en excès de vitesse.
- La vitesse de 50 km/h est respectée au centre bourg et il y a peu d'excès de vitesse.
- En amont et en aval de cette zone, les entrées d'agglomération sont plus ou moins distantes, il est important d'apaiser la vitesse dès cet endroit.

### Radars 3 et 4 :

- Comportement différent vis-à-vis de la vitesse lié à l'environnement de la route.
- Pour le radar 3, la route est très étroite et bordée de maisons très proches de la voie.
- Au contraire, le radar 4 est positionné en sortie d'urbanisation très dense. Cet environnement incite les automobilistes à accélérer.

- Cependant on a des V85 très correctes et une vitesse moyenne en dessous de 40 km/h.

#### Radar 5 :

- Fort pourcentage d'automobilistes (63 à 65%) qui roulent à 50 km/h ou en dessous.
- Malgré cette vitesse limitée, la situation très proche de la route des habitations engendre un sentiment d'insécurité et de vitesse.

### **Enjeux du projet**

Même si le trafic est faible sur les deux routes départementales et que les études montrent que les limitations de vitesses sont globalement respectées sur le centre bourg, nous avons décidé de réaliser des travaux. Il semble important de mettre en place des aménagements conduisant les véhicules à ralentir et permettant aux piétons de se déplacer en toute sécurité et aux riverains de se sentir dans un espace apaisé.

En 2020, nous avons de nouveau saisi FIA pour nous accompagner et nous conseiller. La commune a également sollicité en 2021 le CAUE 29 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Finistère) pour l'accompagner. L'objectif était, à partir du constat et des problèmes existants révélés par la précédente étude de 2016, d'échanger et de définir les enjeux et les objectifs du projet. Nous avons recensé tous les points noirs à sécuriser, les espaces publics à améliorer et défini les objectifs à atteindre dans les différents endroits du bourg. Vous trouverez ci-après les résultats de leurs études. Ce sont des conseils et des préconisations qui nous aident à bâtir le projet mais les échanges avec vous, les habitants, vont nous permettre de le consolider.

#### **Accueillir tous les modes de déplacement**

- Proposer un espace partagé entre piétons, cycles et voitures
- Réduire la chaussée à une largeur minimale permettant à deux véhicules de se croiser mais à une allure lente.
- Réorganiser et rationaliser les stationnements, optimisant ainsi l'usage de la place devant la mairie.
- Différencier les espaces publics entre mairie et école : cette place gagnerait à être mieux définie dans ses usages, permettant aux habitants de mieux se l'approprier.

#### **Renforcer le caractère de place de bourg du carrefour**

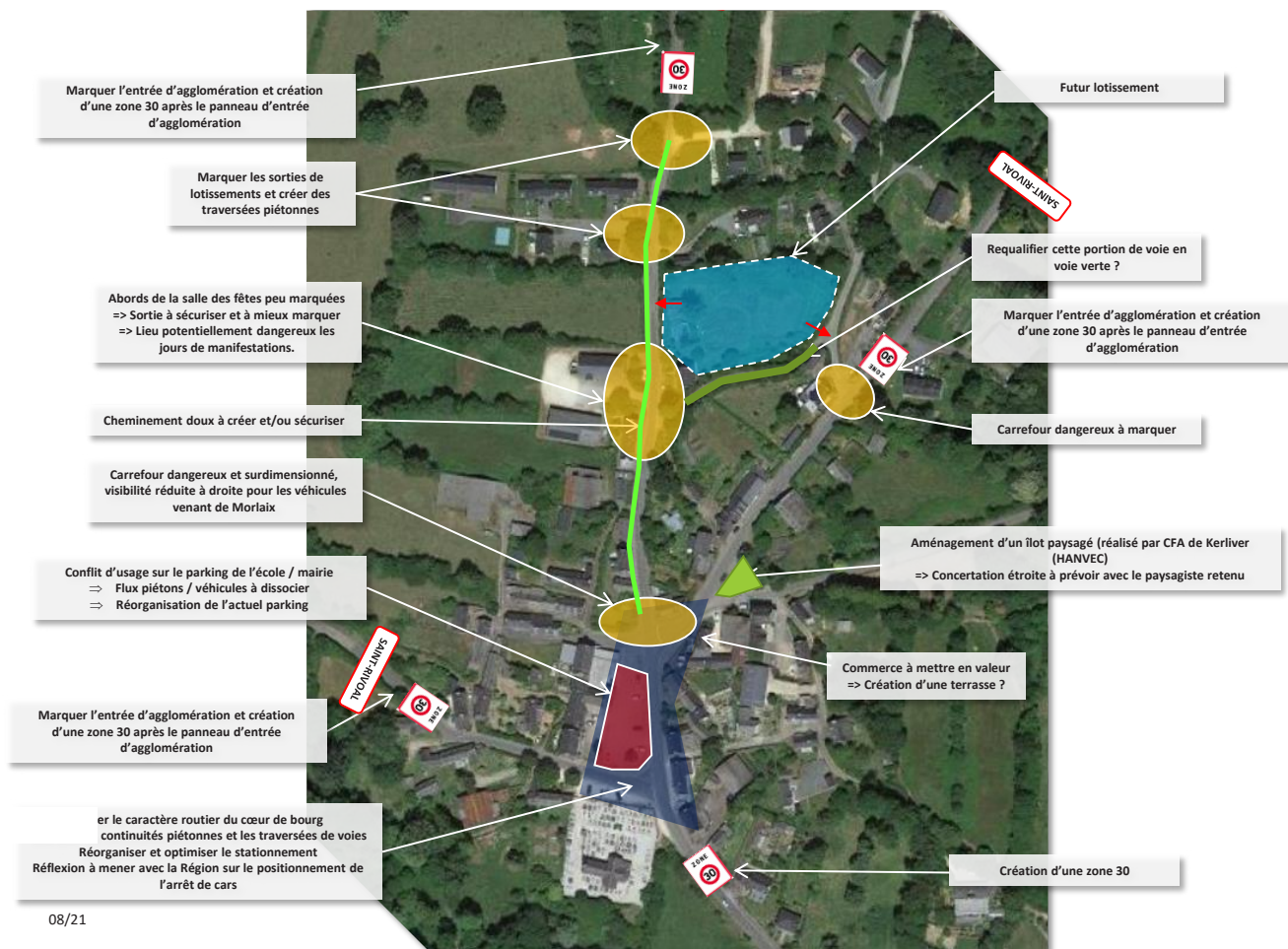
- Conserver le caractère simple et sobre de l'espace public en préservant l'authenticité des lieux : les aménagements précédemment réalisés l'ont été de manière sobre et cohérents avec le caractère architectural et paysager de la commune : murets en pierre, simplicité des matériaux de sol, etc... Les aménagements à venir doivent rester en cohérence avec le caractère de bourg rural de la commune de Saint-Rivoal en évitant les solutions routières et trop urbaines.
- Clarifier et améliorer les espaces dédiés aux piétons et cycles.
- Préférer des matériaux sobres et éviter leur profusion afin que les aménagements s'effacent au profit des éléments existants qualitatifs (richesse du patrimoine architectural, ouvertures vers le grand paysage, etc.).
- Le mobilier et la signalétique doivent rester discrets : s'il est nécessaire d'en ajouter, une harmonie entre les différents éléments doit être trouvée.
- Ne pas proposer d'aménagements «couloirs» en dissociant les différents usagers mais être sur un principe de partage de l'espace (pas de matérialisation de trottoirs, pas de bordure) en dehors de la RD
- Éviter la peinture au sol qui donne un caractère routier à la voie.
- Si le revêtement de sol doit être changé, choisir une teinte de revêtement plus claire que l'enrobé noir qui s'harmonise avec la pierre des bâtis.

#### **Mettre en valeur les caractéristiques architecturales et paysagères du bourg**

- Mettre en valeur le bâti ancien : par une mise en recul de la voiture, du fleurissement, soigner les clôtures, etc. Par exemple devant le cimetière, distancier les voitures de l'enclos par un fleurissement de pied de mur.
- Agrémenter le caractère aujourd'hui minéral de la rue par des zones de fleurissement et de plantations en pleine terre : les formes doivent être simples et les essences choisies adaptées de manière à nécessiter peu d'entretien.
- Ces espaces sont l'occasion d'une mise en valeur des façades et d'une réelle amélioration de la qualité esthétique de l'espace public à moindre coût.

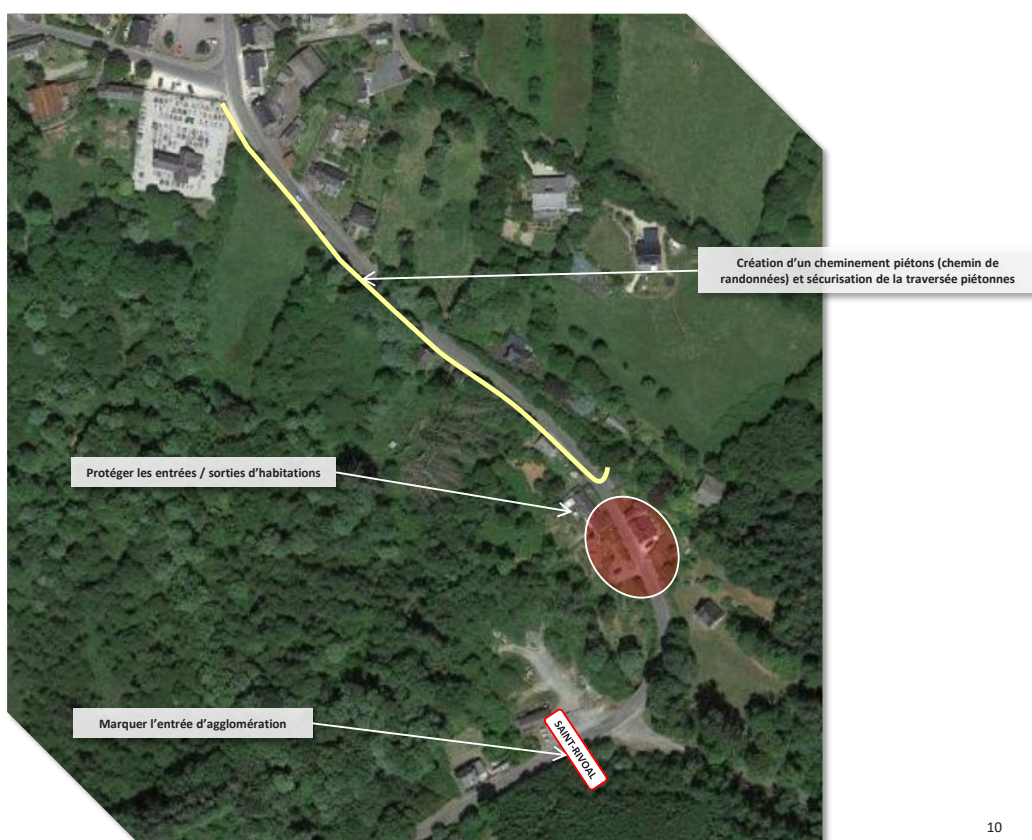
## La partie Nord du bourg

Dans la partie Nord du bourg, plusieurs zones sont à sécuriser : Sur la route de Sizun, l'entrée d'agglomération avec la présence des 2 lotissements et du futur lotissement, la sortie de la salle des fêtes et de la bibliothèque puis le carrefour avec la route de Morlaix. Sur la route de Morlaix, le carrefour avec la route de Gwaremi.



## La partie Sud du bourg

Les principaux objectifs de la partie sud (route de Brasparts) est de réduire la vitesse, de sécuriser les modes de déplacement doux (piétons, vélos, etc.) et les entrées-sorties des riverains.



## La place de la mairie et de l'école

La grande place située devant la mairie et l'école est actuellement principalement utilisée comme un parking. Le projet consiste à lui redonner une valeur de centralité et de lieu de rencontre, en identifiant des zones exclusivement piétonnes et les différents cheminements piétons, en repensant l'entrée et la sortie de la place et en matérialisant les places de stationnement, afin de rendre cette place plus lisible. Côté école, il est proposé de rendre l'espace public réservé aux piétons afin que les enfants circulent en sécurité et que les parents puissent échanger en toute tranquillité.

La place est parfois utilisée comme lieu de spectacle, avec une installation d'une scène et de gradins. L'idée est de conserver un espace pour ce type d'activités, sans le matérialiser.

## Des propositions d'aménagement

La commune a également sollicité en 2022 le CAUE 29. Le directeur (architecte) et un paysagiste sont venus une journée sur la commune pour « découvrir » le fonctionnement des lieux, les modes de circulation, les pratiques, etc. Ils ont imaginé, proposé et dessiné plusieurs pistes d'aménagement qualitatif permettant à la fois de réduire la vitesse, de sécuriser la circulation piétonne et cyclable et de mettre en valeur le bourg. **Ce n'est qu'une proposition, une aide à la décision. Elle n'a pas été validé par le conseil municipal. Ce n'est qu'à partir du résultat de la concertation avec les habitants que le projet sera construit.**

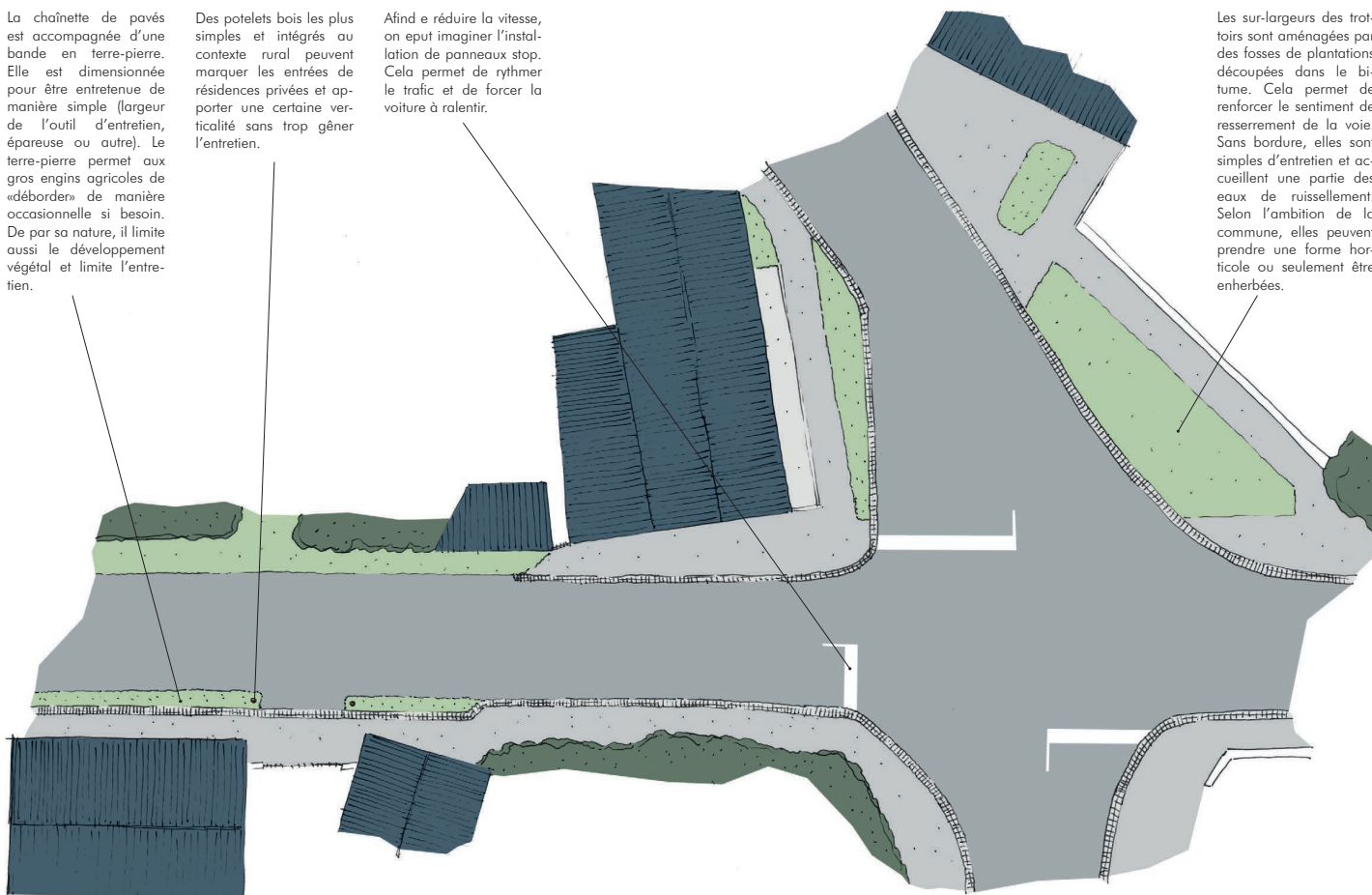
## Exemples de propositions

La chaînette de pavés est accompagnée d'une bande en terre-pierre. Elle est dimensionnée pour être entretenue de manière simple (largeur de l'outil d'entretien, épareuse ou autre). Le terre-pierre permet aux gros engins agricoles de « déborder » de manière occasionnelle si besoin. De par sa nature, il limite aussi le développement végétal et limite l'entretien.

Des potelets bois les plus simples et intégrés au contexte rural peuvent marquer les entrées de résidences privées et apporter une certaine verticalité sans trop gêner l'entretien.

Afin de réduire la vitesse, on peut imaginer l'installation de panneaux stop. Cela permet de rythmer le trafic et de forcer la voiture à ralentir.

Les sur-largeurs des trottoirs sont aménagées par des fosses de plantations découpées dans le bitume. Cela permet de renforcer le sentiment de resserrement de la voie. Sans bordure, elles sont simples d'entretien et accueillent une partie des eaux de ruissellement. Selon l'ambition de la commune, elles peuvent prendre une forme horticole ou seulement être enherbées.



La voie se ressert afin de faire baisser la vitesse des véhicules. À terme, on peut même imaginer la fermeture au trafic et laisser l'accès seulement aux vélos.

Un espace d'attente se dessine à destination des parents au moment de la sortie des classes. Le mobilier est le plus simple et robuste possible.

L'abri vélo se détache de l'école. Il fait signal le long de la rue et peut servir aussi aux touristes, cyclistes ou autres lors des périodes de vacances.

Les places de stationnements, non marquées, s'alignent le long du murret existant.

L'arbre et la fosse de plantation structure le stationnement et marque l'entrée sur la place.

Une partie du bitume est enlevée pour faire émerger un espace planté ou enherbé. Des tables de pique-nique s'installent en balcon sur le grand paysage.

La bande plantée met la voiture à distance du portail de l'école.

Un travail du sol en pavage de schiste marque le seuil et affirme la priorité du piéton sur la voiture.

Les fosses de plantations sont aménagées de la manière la plus simple possible, sans bordure, afin de minimiser l'entretien.

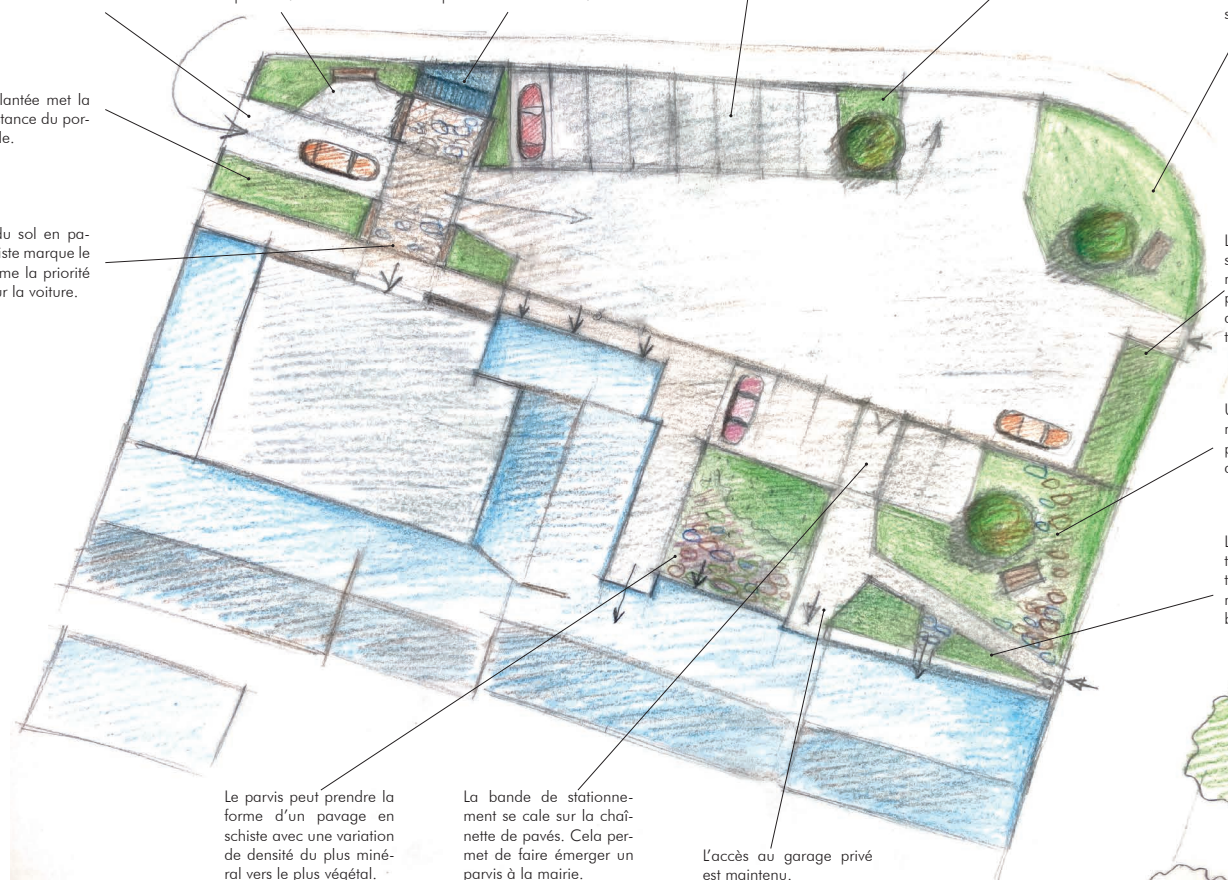
Un système de pas japonais permet la circulation piétonne dans l'espace désimperméabilisé.

L'espace planté met à distance la circulation piétonne de la maison pour ménager l'intimité de habitants.

Le parvis peut prendre la forme d'un pavage en schiste avec une variation de densité du plus minéral vers le plus végétal.

La bande de stationnement se cale sur la chaînette de pavés. Cela permet de faire émerger un parvis à la mairie.

L'accès au garage privé est maintenu.



## Lancement de la maîtrise d'oeuvre

Afin de concrétiser ce projet, il est nécessaire de faire appel à une maîtrise d'oeuvre pour concevoir le projet (plans, coupes, etc.) et établir le permis d'aménager. La commune a consulté plusieurs entreprises et c'est la proposition conjointe faite par deux bureaux d'études (Onesime et Oxia) qui a été retenue. Ce sont des paysagistes DPLG et ingénieurs voirie et réseaux divers. C'est cette équipe qui a travaillé sur les aménagements de Plounéour-Ménez.

## L'implication des usagers et des habitants

La maîtrise d'oeuvre mène également une démarche de concertation avec les élus, les habitants, les enfants afin de co-construire ensemble le projet. « Leur volonté est de participer à la construction d'un projet d'aménagement, de vie, non pas figé, mais support de débats et de réactions ! ». Les habitants et usagers seront associés dans le cadre d'ateliers ou de groupes de travail :

**Concertation 1 :** balade dans le bourg avec les habitants pour écouter leurs demandes et identifier les enjeux et usages actuels.

**Concertation 2 :** Confronter le projet au vécu des habitants, enfants, parents et enseignants

Un atelier de travail avec les habitants, les enfants de l'école, les parents, les enseignants sur les aménagements souhaités sur la place et devant l'école et d'échanger sur les idées d'aménagements et de co-construire leur espace public de demain.

**Concertation 3 :** Confronter le projet à la réalité du site Une permanence d'une 1/2 journée, avec les habitants, les agriculteurs et les services techniques permettra de tester grandeur nature la pertinence des aménagements proposés, de les amender si nécessaire.

Si vous êtes intéressés par ce projet et que vous souhaitez contribuer à son élaboration, vous pouvez en informer la mairie par mail ou en venant directement à la mairie. Vous serez avertis des dates de ses deux ateliers.

Leur mission de maîtrise d'oeuvre va commencer le 19 janvier par une réunion de lancement et les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2023 ou début d'année 2024.

## Planning

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>19 janvier 2023</b>        | Réunion de lancement  |
| <b>7 février 2023 - 17h30</b> | Balade dans le bourg avec les habitants   |
| <b>Février-Mars 2023</b>      | Atelier 1 avec les enfants, habitants et atelier-réunion avec les enseignants             |
| <b>Février-Mars 2023</b>      | Présentation des Etudes Préalables // DIAG / Esquisse                                     |
| <b>Mars 2023</b>              | Atelier 2 : permanence et tests avec les habitants, les agriculteurs et l'agent technique |
| <b>Avril-Mai 2023</b>         | Réunion de validation de l'AVP (avant-projet)   |
| <b>Juin 2023</b>              | Dépôt du Permis d'Aménager - Délais d'instruction 4 mois                                  |
| <b>Oct.-Nov 2023</b>          | PRO / DCE / Lancement de l'Appel d'Offre pour choisir des entreprises                     |
| <b>Déc. 2023 – Jan 2024</b>   | Notification des entreprises / Lancement du chantier                                      |

### Passage à 30km/h dans le bourg

En attendant la réalisation des travaux et la mise en place des aménagements, la municipalité va installer, en ce début d'année 2023, des panneaux limitant la vitesse à 30km/h aux entrées d'agglomération.

## Schéma directeur vélo

Ce projet s'inscrit dans le cadre du schéma vélo réalisé à l'échelle de Monts d'Arrée Communauté. En effet, la communauté de communes a initié l'élaboration d'un schéma directeur vélo, visant à orienter et encadrer le développement de la politique cyclable du territoire à moyen terme en partenariat et co-portage avec le Parc Naturel Régional d'Armorique. Notre projet correspond à la phase 1 du schéma vélo (de 0 à 5 ans) qui est le développement du maillage local.

Il répond à quelques objectifs de ce schéma :

- Sécuriser les centres bourgs
- Développer les aménagements cyclables à proximité des établissements scolaires et ERP, équiper les écoles d'un abri vélo et chaque ERP avec des stationnements longs (piscine, médiathèque).
- Traiter les discontinuités
- Améliorer la sécurité des infrastructures existantes
- Développer les aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire

Dans le cadre de ce schéma, la commune installera des abris vélo afin que les habitants et les visiteurs puissent mettre leurs vélos à l'abri pendant qu'ils profitent des services : école, mairie, commerces, salles, terrain de jeux, etc.

# PETIT PATRIMOINE BÂTI

Suite aux incendies de l'été dernier, le président de la région Bretagne a tenu à souligner lors de la réunion des élus à Brasparts, le 28 juillet, sa volonté de venir en aide aux habitants touchés par ce sinistre ; il a proposé, entre autres aides, une approche via la commission climat, transition et biodiversité pour déposer un projet que nous avons intitulé « petit patrimoine au fil de l'eau ».

Le projet s'articule sur 3 axes complémentaires : la mise en valeur du Rivoal, du petit patrimoine bâti de la commune et l'animation culturelle.

Le premier volet concerne l'entretien des berges et des accès à la rivière avec la mise en place de chantiers participatifs, la pose de passerelle, le balisage d'un chemin de découverte de la biodiversité... grâce à l'investissement d'un broyeur performant et divers outils de taille pour la commune.

Le deuxième volet concerne la réalisation d'un livret touristique qui s'appuie sur l'étude menée par Vincent Courtin sur le petit patrimoine bâti (fours, calvaires, puits, etc.), notamment celui lié à l'eau. Ce livret sera illustré par les dessins du collectif rural Are sketches et par une cartographie des chemins de randonnées pédestres.

Le dernier volet s'adresse aux élèves de l'école primaire bilingue de la commune au travers d'ateliers sur l'histoire de l'utilisation de l'eau, son cycle et son patrimoine local et sur les enjeux de sa préservation. Ce travail se concrétisera par une présentation photographique et des réalisations graphiques sous forme de livret. Il comporte également la réalisation d'une vitrine des sentiers de découverte sur la place aux foires.

L'enveloppe globale se monte à 44 122 €, financée par la Région Bretagne. Un beau programme pour 2023.

# INVESTISSEMENT FONCIER et création de logements locatifs en coeur de bourg

Nous recevons beaucoup de demande de logements, tant en locatif qu'en vente mais il y a peu d'offres existantes sur la commune. Deux propriétés étaient en vente derrière la mairie. Il s'agit d'un ensemble situé en plein cœur du bourg, entre la mairie, l'école et l'écomusée, sur une surface totale de 1 143 m<sup>2</sup>. En plus de l'aspect stratégique de cet emplacement, l'ensemble présente une typologie représentative du patrimoine vernaculaire. Ces biens étaient en vente et le réaménagement pourrait modifier profondément la physionomie du bourg. La crainte de la municipalité était que ces deux propriétés soient achetées par des particuliers pour en faire des résidences secondaires ou pour en faire un seul logement.

Le projet vise à créer un ensemble de 3 logements dont 2 nouveaux et une salle municipale tout en ouvrant la cour pour en faire un espace de vie partagé par les habitants. L'acquisition de l'ensemble de l'îlot permettra un redécoupage plus pertinent, tout en conservant une vocation d'espace commun.

Afin de mettre en œuvre ces intentions de développement de logements locatifs, la commune a souhaité acquérir l'ensemble de ces bâtiments. Cet investissement immobilier, d'un montant global de 100 000 euros (hors frais de notaire), est porté par l'Établissement Public Foncier de Bretagne, au bénéfice de la commune.



Ces propriétés ont fait l'objet de deux achats distincts fin 2022 et début 2023 et réunissent 6 constructions distinctes dont les destinations se précisent :

**N°1 :** l'ancienne maison principale, située en vis à vis de l'accueil de l'écomusée, sera revendue dans le courant de l'année 2023. La haie bordant la départementale a été fortement élaguée par les agents municipaux. La parcelle concernée a fait l'objet d'un nouveau bornage par un géomètre, l'inscription au cadastre est en cours. Pour cette vente, une attention sera portée aux projets d'installation émanant de personnes vivant déjà sur le territoire et souhaitant acquérir leur habitation principale.

**N°2 :** Une des deux anciennes crèches deviendra un logement social. Une demande de rénovation de logement a été transmise à Finistère Habitat, bailleur social, dans le cadre d'un projet « logements sociaux » porté par Monts d'Arrée Communauté. Ce projet pourrait intégrer la programmation 2025-2026 de logements par Finistère Habitat.

**N°3 :** cette petite partie d'une ancienne crèche pourra à la fois servir d'espace de stockage pour les locataires et, en créant une ouverture, de passage entre la rue Ti Penec (vers le sentier des écoliers) et la place de la mairie.

**N°4 :** cette autre crèche sera transformée en petite salle multifonction dédiée aux associations de la commune. Elle pourra être utile pour l'organisation de réunions ou d'activités d'une quinzaine de personnes. Cela évitera à ces petits groupes d'utiliser la grande salle des fêtes et de la chauffer pour seulement une ou deux heures.

**N°5 :** La ruine d'une maison brûlée se situe au centre de l'ensemble immobilier. La destination de ce bâtiment est à étudier, il sera dans un premier temps sécurisé. Des investigations structurelles devront être menées pour voir si le bien peut être remonté. La destination de ce bâtiment sera définie au regard de ces études.

**N°6 :** Maison Ti Penec. La seconde propriété, située Ru Ti Penec, sera proposée en location par la commune. C'est une petite maison inhabitée depuis plusieurs années. Le bâtiment est un peu dégradé, notamment les menuiseries en bois et simple vitrage. Il est composé d'un rez de chaussée comprenant 2 pièces et d'un étage. Le bâtiment n'est pas du tout

isolé. La commune souhaite rénover ce bâtiment afin de répondre aux 3 objectifs suivants :

- Créer un logement afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants sur la commune ;
- Réduire les consommations énergétiques du bâtiment en améliorant l'enveloppe du bâtiment, l'isolation, les menuiseries, la ventilation et le confort thermique ;
- Restaurer un bâtiment de la commune et valoriser un ensemble patrimonial riche

Les travaux ont déjà commencé : de grandes plantations de bambous ont été arrachées et le terrain a été creusé afin d'arriver au niveau zéro du rez de chaussée. D'autres travaux sont envisagés : maçonnerie, revêtement intérieur, isolation, changement des menuiseries, réfection de toiture, électricité, plomberie, ventilation, etc. Les travaux d'isolation et de réhabilitation seront réalisés sur le première semestre 2023. Afin de préserver les volumes intérieurs (la surface habitable n'est que de 40 m<sup>2</sup>), une isolation par l'extérieur a été retenue.



Sur le plan financier, cette opération pensée dès le départ avec la revente du bâtiment principal qui constitue la valeur central de l'ensemble des constructions, permet à la commune d'acquérir du foncier tout en minimisant la charge d'investissement. Le prix de revente de la maison sera déterminé par l'EPFB au regard du prix d'achat et des frais annexes engagés (ex : frais de géomètres). Pour la réhabilitation de la maison Ti Pennec, la commune va percevoir des subventions de l'État, du Département et de la Région.

## Transformation de l'ancien presbytère EN LOGEMENT



Les travaux sur l'ancien presbytère se poursuivent. Après avoir renforcé la charpente, le mur de façade a été remonté et les joints faits sur l'ensemble du bâtiment. Des élus et l'agent technique ont également vidé ces locaux pour libérer de la place pour que les entreprises puissent travailler. La réfection de toiture et l'isolation intérieure ont également commencé. L'isolation et le parement intérieur des combles sont terminés.

D'autres travaux vont être réalisés en ce début d'année : isolation par l'intérieur des 3 murs extérieurs, changement de l'ensemble des menuiseries,

changement de l'escalier, électricité, création d'une salle de bains et d'un toilette, etc. Ce bâtiment est destiné à devenir un logement temporaire pour les situations d'urgence ou pour les demandes de location de courte durée (stagiaire, ouvrières et ouvriers en déplacement, etc). Nous avons régulièrement des demandes de cette nature, les personnes étaient accueillies jusqu'ici au gîte communal.



# Distribution de L'EAU POTABLE

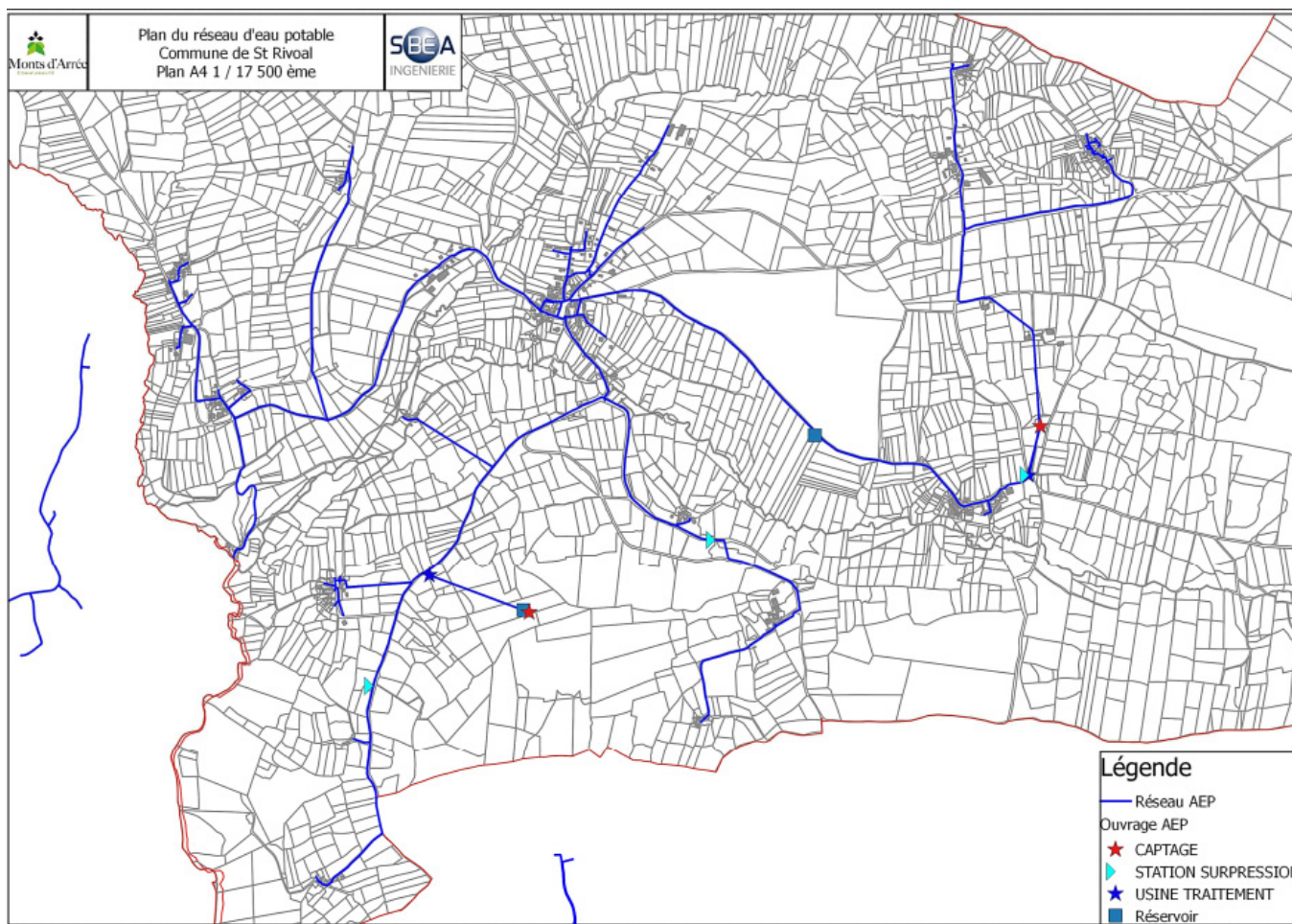
**La commune de Saint-Rivoal souhaite sécuriser la distribution d'eau potable sur la commune. Elle prévoit de prendre une maîtrise d'œuvre et de faire des travaux en 2023.**

## Etude patrimoniale

Dans le cadre du transfert des compétences eau-assainissement des communes vers la communauté de communes, Monts d'Arrée communauté a lancé une étude, il y a 4 ans, consistant en un diagnostic des installations, une modélisation et un schéma

directeur d'alimentation en eau potable des 13 communes. Cette étude réalisée par le bureau SBEA s'est conclue par un document de planification qui fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des systèmes de production et de distribution d'eau potable, des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées et eaux pluviales pour les 15 à 20 prochaines années.

Des travaux pour améliorer le système de distribution d'eau potable ont été préconisés.



## Transfert de compétences

Le conseil communautaire de Monts d'Arrée communauté a délibéré le 8 novembre pour une prise de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Une information aux communes a été réalisée le 10 novembre. Celles-ci disposent de 3 mois pour se prononcer. La commune de Saint-Rivoal a donné un avis favorable.

Le recrutement d'un technicien ou ingénieur est en cours pour anticiper la prise de compétence communautaire.

Le Département prépare un cahier des charges qui sera proposé à la Communauté de communes et travaillera avec le futur responsable eau-assainissement de Monts d'Arrée communauté dès son recrutement. La consultation d'un bureau d'étude pour préparer cette prise de compétence pourra alors être lancée.

## Entretien du réseau

Lors d'une recherche de fuites d'eau, nous en avons trouvé une entre Stumenven et Stangannay. Elle était située dans un local contenant des cuves qui permettent d'augmenter la pression. Cette fuite a été isolée puis Christophe Vincendon nous a aidé à aspirer l'eau du local avec sa tonne à eau et son tracteur a été utile pour soulever les cuves. Une personne d'Eau du Ponant a réparé la fuite.

Quelques jours plus tard, Christophe a également aidé Gwendoline, Dominique, Anthony et Jean-Michel à installer les nouvelles cuves dans le local en les soulevant. Les cuves ont ensuite été raccordées au réseau. Un grand merci à tous pour leur contribution.



## Pénurie d'eau potable

Comme d'autres communes de Monts d'Arrée Communauté (Botmeur, Berrien, etc.), la commune de Saint-Rivoal n'a pas eu assez de production d'eau potable, en fin d'été. Suite à une saison particulièrement sèche et aux besoins plus conséquents en eau de l'été, la commune a fait face à des niveaux d'eau particulièrement bas dans les deux captages.

A partir du 12 août, le captage de Kergombou ne produisait presque plus. On a basculé l'ensemble du réseau communal sur le captage de Bodenna (en attendant que la réserve de Kergombou se remplisse) mais le village de Penn Ar Favot ne pouvait pas être alimenté car il est situé à une altitude plus élevée que celui de Bodenna. Nous avons apporté de l'eau minérale aux foyers du village. Des habitants volontaires et des élus se sont ensuite répartis le territoire à la recherche de fuites avec l'aide d'une personne d'Eau du Ponant.

La municipalité a sensibilisé les habitants à réduire leur consommation d'eau et a rappelé les consignes préfectorales. Nous avons déposé un courrier dans



les boîtes aux lettres pour inciter les habitants à la vigilance quant à leur utilisation de l'eau.

Ensuite, le grand réservoir de 120 m<sup>3</sup> de Bodenna était presque vide. Des villages n'avaient plus d'eau (Penn ar guer, Lann Ar Marou, ti run). Nous avons donc rebasculé une partie de la commune sur le captage de Kergombou (Comme avant la sécheresse). L'eau est revenue à Penn ar guer et à Ti Run. Des ajustements de ce type ont régulièrement été opérés pour basculer les approvisionnements en eau d'un captage à l'autre pour certains hameaux, afin d'assurer un approvisionnement constant. Les élus et agents municipaux ont surveillé et travaillé au quotidien pour ne pas arriver à une pénurie d'eau.

La pression de l'eau est restée faible au village de Bodenna pendant très longtemps car la quantité d'eau au captage était faible et il y a peu de différence d'altitude entre le captage et le village. Nous avons quelques fois apporté des bouteilles d'eau minérale aux habitants de Bodenna. Malgré toute cette vigilance, la mairie a dû commander trois citernes de 28 mètres cube, destinés à la réserve de Bodenna, pour palier à ce manque d'eau. Une citerne le et deux citernes le . Nous devons tous faire attention aux consommations d'eau.



Nous remercions grandement les 2 agents techniques, Anthony et Dominique, qui ont oeuvré pendant cette sécheresse, en surveillant tous les jours, week-end compris, les niveaux d'eau et en basculant, si besoin, les réseaux d'un captage à l'autre. Merci aussi à Jean-Michel, la mémoire de la commune sur l'eau potable qui nous a été d'une grande aide.

## Travaux envisagés

L'étude patrimoniale réalisée par SBEA a préconisé de refaire la clôture du périmètre de captage à Bodenna et de nettoyer l'accès au réservoir de Kergombou avec la création d'un by pass. Par ailleurs, la pression d'eau est importante à Meilh An Traon et à Meilh Pont Glaz et la perte de charge est importante à Linguez. Le schéma directeur réalisé par SBEA préconise la pose de stabilisateurs de pression dans le but d'améliorer les performances des réseaux. La pose de compteurs de sectorisation est également préconisée afin de mieux connaître le fonctionnement du réseau. L'achat de ces outils va être réalisé par l'intermédiaire d'un groupement de commande de quelques communes de Monts d'Arrée communauté.

La pression d'eau n'est pas très élevée dans le village de Bodenna, toute l'année. Ce phénomène s'explique par une faible différence d'altitude entre le captage de Bodenna et le village. La pression a été encore plus faible cet été à cause du manque d'eau au niveau du captage. Afin de résoudre ce problème, il faut alimenter l'ensemble du village par une pompe. Il faut également dédoubler le réseau d'eau sur 470 mètres afin de bénéficier d'une conduite parallèle à celle qui va au grand réservoir et vers le bourg.

Suite au phénomène de sécheresse sur le territoire, Monts d'Arrée Communauté a organisé une réunion avec le conseil départemental et les services de l'état (DDTM, ARS et agence de l'eau Loire Bretagne). Des actions prioritaires ont été identifiées : ce sont des interconnexions (maillage territorial) entre les communes. Les travaux inscrits au schéma directeur communautaire ont un coût estimé à environ 1,5 M€ HT.

Quatre interconnexions sont prioritaires :

- Sécurisation de Berrien par Scrignac
- Sécurisation de Plouyé par Brennilis
- Sécurisation de Saint Rivoal par Brasparts
- Sécurisation de Botmeur par la Feuillée

Au vu de cette problématique et au vu de la proximité, cette étude propose une sécurisation par la commune de Brasparts située au Sud de St Rivoal et dont la ressource de Traon Huel se situe à 0.9 kms du réseau de Kergombou. La carte ci-dessous présente les réseaux de chaque commune.

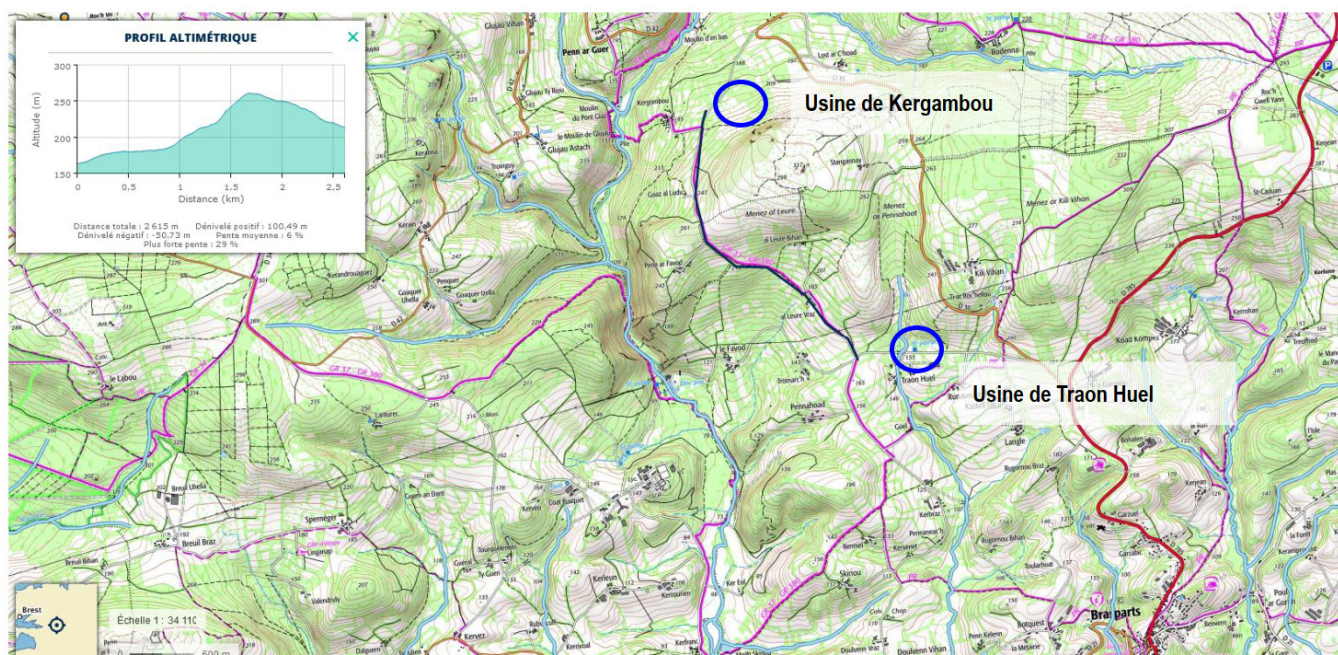
La sécurisation envisagée ci-dessous est une sécurisation d'eaux traitées entre les 2 communes.

Cette dernière comprendrait :

- La mise en place d'un pompage entre l'usine de Traon Huel (160 m NGF) ou le site de Leuré à Brasparts et le hameau de Kergombou où le réseau est en diamètre DN 90 PVC et donc suffisant pour recevoir les débits. (260 m NGF).
- Un refoulement vers le réseau existant de Kergombou (90 PVC) sur 2.6 kms sur route et partiellement sur chemin.

Une première approche du dimensionnement en situation actuelle donne un besoin de 90 m<sup>3</sup>/j en pointe mensuelle soit un débit de pompage sur 10h à 10 m<sup>3</sup>/h sur une hauteur géométrique de 105 m HMT. A première vue le surpresseur serait installé non loin de celui de Leuré.

Le coût total des travaux envisagés est de 303 000 € HT. Nous avons demandé des subventions à L'Etat, au Département et à l'Agence de l'eau.

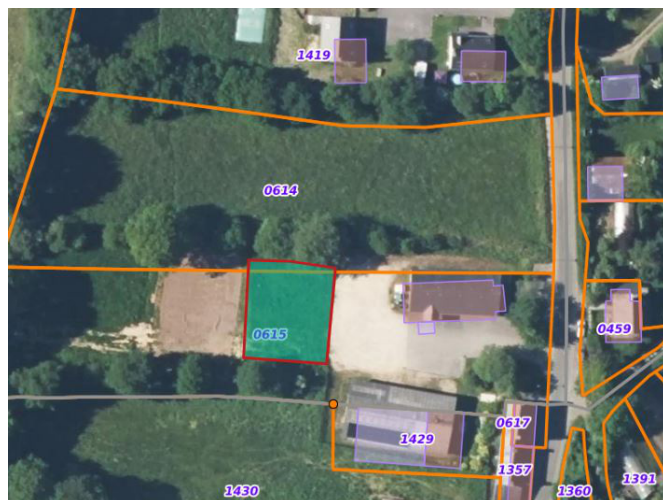


# Création d'une AIRE DE JEUX

La dynamique démographique de Saint-Rivoal se traduit aussi par un nombre d'enfants plus importants accueillis au sein de l'école dont la majorité d'entre eux vive maintenant sur la commune. La commune ne dispose pas d'espace de jeux adaptés en extérieur pour cette tranche d'âge. C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé de créer une aire de jeux dédiée aux enfants.

L'espace pressenti se situe à proximité de la salle des fêtes où se déroule chaque année la fête de l'école. Ce lieu est aussi à proximité de la bibliothèque qui accueille régulièrement des animations pour les plus petits (0-3 ans) et les enfants scolarisés. Il sera aussi agrémenté de bancs et de tables de pique-nique pour que les familles puissent se poser à côté.

Au regard de l'environnement naturel, une attention sera portée à l'intégration paysagère de l'ensemble des éléments retenus, tant dans les matériaux que dans les formes (de préférence une installation en bois).



Pour réaliser ce projet, la commune bénéficie d'une aide de la Région Bretagne.

# Aménagement du CIMETIÈRE

## Entretien du cimetière

Le groupe de travail sur le cimetière s'est réuni. Différentes orientations et choix techniques ont été discutés concernant l'entretien du sol. Un petit groupe s'est constitué pour aller à la rencontre d'un agent technique de la commune de Loperhet afin d'obtenir des informations et des données techniques sur les choix effectués par cette commune, en prenant en compte l'organisation et le fonctionnement du travail des agents techniques communaux. Ce même agent est venu à Saint-Rivoal pour nous conseiller et nous accompagner dans notre projet. De la pelouse a été semée sur trois zones distinctes afin de faire des tests. En fonction des résultats, un procédé sera privilégié.

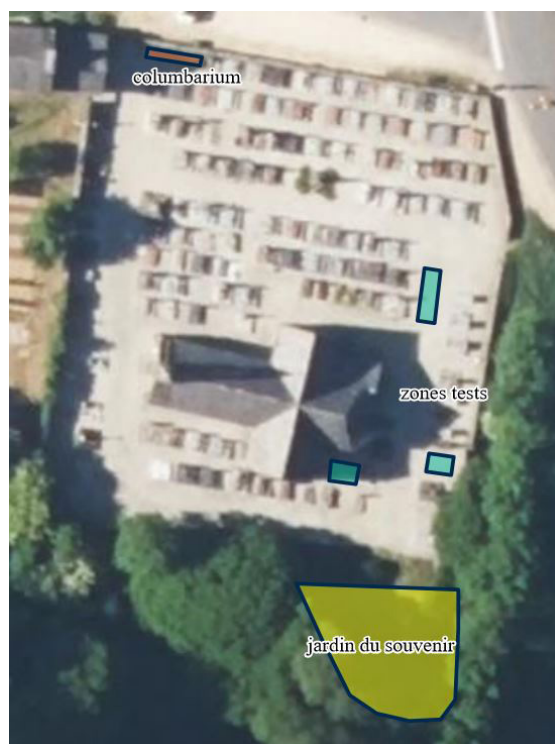
## Jardin du souvenir

L'installation d'un jardin du souvenir est envisagé dans la partie en contre bas située au sud-est du cimetière et nécessitera un agrandissement.

## Columbarium

Le groupe de travail a identifié un emplacement possible pour installer le mobilier pouvant recevoir les urnes. Ce site se situe à l'entrée du cimetière, adossé au muret d'enceinte.

La commune va également se faire accompagner par le Parc naturel régional d'Armorique sur l'entretien du cimetière.



# CHANTIERS collectifs

## Chantier de broyage



Dans le cadre du déploiement de la fibre, la commune avait fait élaguer les branches qui empiétaient sur la voie publique, afin de permettre le tirage des câbles, même si l'élagage des végétaux jouxtant les lignes téléphoniques est normalement à la charge des riverains. Nous avons ensuite proposé aux habitants

de participer à un chantier collectif de broyage du bois coupé. Le 5 février, une quinzaine de volontaires a participé à ce chantier qui a permis de libérer des bas côtés de bord de route et de bénéficier d'un broyat utile pour faire du paillage.

## Chantier d'élagage et de débroussaillage

Des élus de Saint-Rivoal et des habitants motivés ont proposé aux habitants de la commune de participer à des chantiers collectifs de défrichage et d'entretien de chemins communaux. Ce travail permet notamment de rouvrir des sentiers ou de les entretenir. L'objectif est de recréer des circuits de randonnée et de permettre l'accès à différents sites de la commune, actuellement inaccessibles, facilitant ainsi la veille et la circulation en prévision d'éventuelles incendies.

### Chantier du 8 octobre

Le premier chantier s'est déroulé le 8 octobre dans le secteur de Bodenna. Une petite dizaine de personnes a participé à ce chantier. Le sentier d'accès à la rivière a été nettoyé ainsi que les bords de la rivière. Le chemin partant de Bodenna vers le groupement forestier a également été nettoyé.



### Chantier du 5 novembre

Le samedi 5 novembre, le chantier concernait l'entretien d'une partie du chemin du comte située entre la D342 et la D30. Ce chemin faisant office de limite administrative entre la commune de Sizun et celle de Saint-Rivoal, les deux mairies ont organisé un chantier conjoint. La commune de Sizun a mobilisé ses associations de course à pied, de VTT et le comité

départemental du tourisme équestre et celle de Saint-Rivoal a mobilisé ses habitants. Une quarantaine de bénévoles ont répondu présent. 4 Kms de sentiers ont été entretenus en une demi-journée à l'aide de tronçonneuses, de faucilles, d'huile de coude et de tracteurs à grappins ! Gilles Morvan et son fils, avec leurs tracteurs, ont notamment aidé à nettoyer ce chemin, du côté de la D342.



Cette demi-journée s'est terminée à la salle polyvalente de Saint-Rivoal où les deux mairies ont offert un casse-croûte avec des produits locaux. Ce moment final a permis aux volontaires d'échanger et de partager un bon moment de convivialité. Il est proposé de renouveler l'expérience avec Sizun l'an prochain.

Afin d'empêcher la circulation des quads ou des véhicules 4\*4 dans cette portion du chemin du comte, il a été conjointement décidé avec la mairie de Sizun de mettre des barrières de chaque côté du chemin, en laissant la possibilité aux piétons, vélos et chevaux de passer. Les exploitants agricoles et les pompiers pourront également passer si besoin. La Communauté de communes a financé l'achat et la pose de la barrière déjà installé du côté de la D342 et Monts d'Arrée Communauté financera celle située de l'autre côté, qui sera installée prochainement.

### Prochaines dates de chantier

Nous avons prévu un chantier par mois, dans différents secteurs de la commune. Vous pouvez apporter vos outils (débroussailleuse, tronçonneuse, faucille, etc.), vos bras, ou tout simplement passer voir le chantier. La commune offrira le carburant et l'huile de chaîne

pour les outils et apportera de quoi se désaltérer. Le chantier se déroulera les premiers samedis de chaque mois, de 9h à 12h30. Le rendez-vous est fixé sur la place de la mairie. Il est aussi possible de rejoindre les chantiers en cours de matinée. Si vous êtes intéressés par ces chantiers, vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie et on vous contactera, au fur et à mesure de l'année, pour vous donner davantage de précisions sur les lieux des différents chantiers.

### Les prochaines dates de chantiers collectifs ont été fixées :

- 4 février
- 4 mars
- 1 avril
- 6 mai
- 3 juin
- 1 juillet

# CURAGE DES FOSSÉS

La commune a fait appel à un terrassier en début d'année 2022 pour curer toutes les entrées de buse situées sur les routes de Penn Ar Favot et de Bodenna.

Les fossés ont également été curés sur Lingue et Kernevez, sur plusieurs centaines de mètres, et un nouveau busage a été effectué dans le village de Kernevez.

D'autres fossés seront curés en 2023.



## Anvioù RU / Noms de RUES

**D’an 22 a viz-Gwengolo eo bet votet a-unvouezh gant ar c’huzul kêr ar raktres reiñ anvioù da ruioù ar vourc’h, evel m’eo goulennet gant a bep seurt servijoù (ar post, ar bomperien, an embregerezhioù dereiñ, ar pellgehenterezh, ar GPS...).**

E miz Mae 2021 e oa bet kroget al labour-mañ gant un enklask e-touesk an dud o vevañ er vourc’h evit gouzout petra a veze graet gante eus ruioù ar vourc’h. Disorc’hoù an enklask-se a zo bet kinniget deoc’h e miz-Even en un emvod digor d’an holl. Dalc’het eo bet kont neuze eus an evezhiadennoù bet graet gant ar re a oa eno.

Asambles gant al labour-se eo voe kaset unan all da benn : reizhañ skritur an anvioù lec’h. Betek henn, ne oa reolenn boutin ebet evit treuzskrivañ an anvioù en hor yezh hag anv an darn vrasañ eus kêriadennoù Sant-Riwal a oa bet skrivet e meur a zoare e-kerzh an istor, da skouer : Penangoaremyou / Pennangoarimou / Penn ar Gorimic / Pen ar Goarémic / Penn ar Gwarimi... Ar memes anv e-pad kantvedoù mes pemp doare disheñvel da skrivañ anezhañ.

Gant sikour Hervé Quéré en deus graet ul labour pizh e-touesk tud Sant-Riwal kement hag e ti an dielloù kozh ha gant skoazell Ofis Publik ar Brezhoneg omp deuet da benn da reizhañ an doare da skrivañ anvioù hor c’hêriadennoù oc’h heuliañ reolennoù ar brezhoneg a-vremañ.

Ul labour all c’hoazh a oa d’ober : lakaat niverennoù war pep ti pe danvez ti a zo ha war ar savadurioù publik. Kement-se a zo bet graet war lec’hienn ofisiel an niverenniñ.

N’eo ket echu tre an traoù, avat. Dav eo gortoz ma vo gwiriekat hor c’huzuliadenn gant ar prefeti. Kerkent ha ma vo graet e vo kaset ul lizher da bep perc’henn a zo evit reiñ dezhe oc’h adres nevez. Ar servijoù publik hag ar servijoù GPS a vo kelaouet ez-eeun pa vo gwiriekat an adresoù nevez. Dav vo da bep hini, avat, kelaouiñ an embregerezhioù prevez (bankoù, asurañsoù...), ha d’ar perc’hennoù eo ivez da gelaouiñ o feurmerien.

**Le 22 septembre, le conseil municipal a voté à l’unanimité le projet concernant l’attribution de noms aux rues du bourg, suite à la demande de services divers (la poste, les pompiers, les entreprises de livraison, les télécoms, les opérateurs GPS...).**

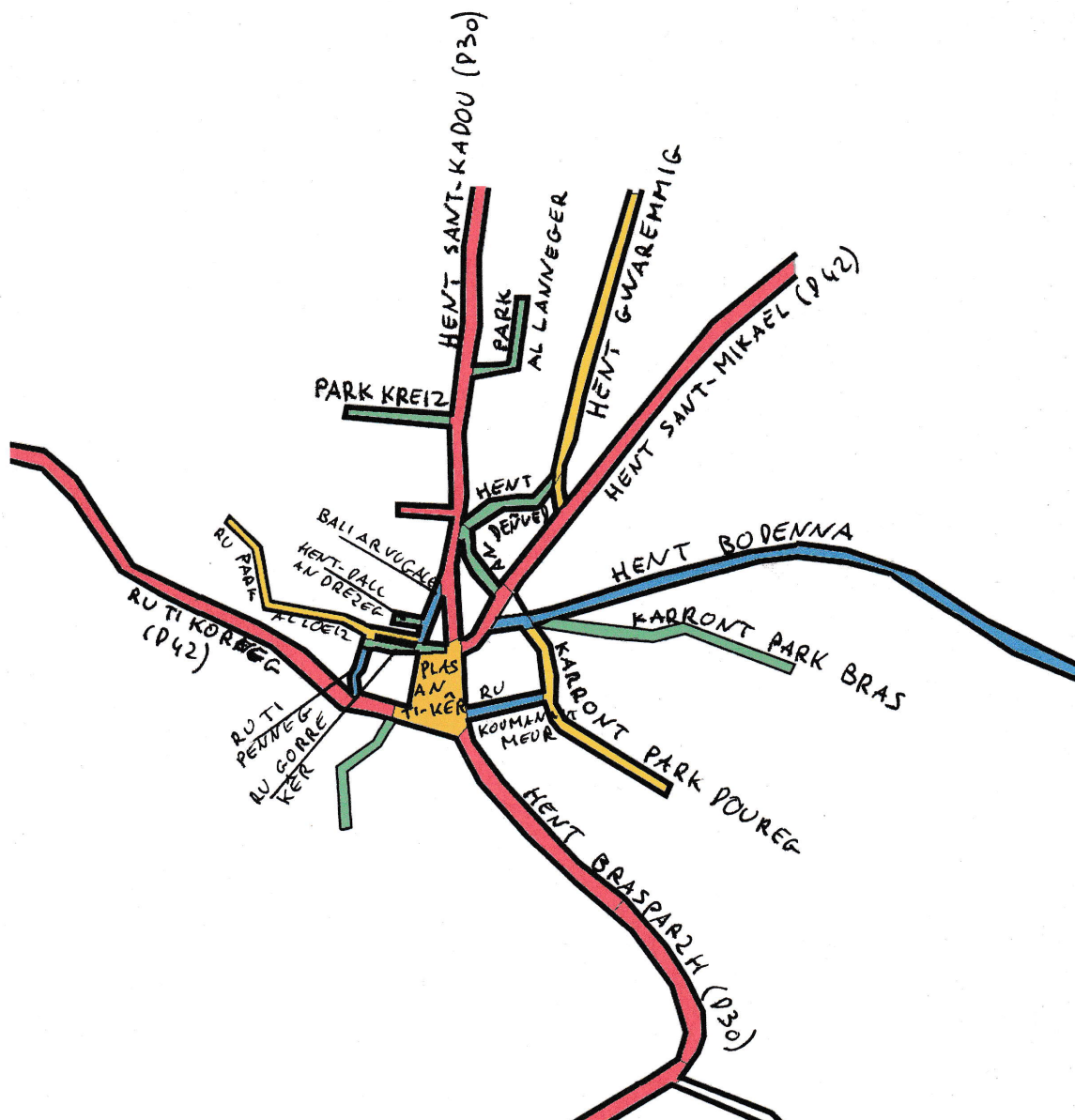
Ce travail avait débuté en mai 2021 par une enquête auprès des habitants du bourg afin de recueillir les noms qu’ils donnent à leur rue. Les résultats de cette enquête vous ont été proposés en juin au cours d’une réunion publique. Il a été pris en compte les remarques faites au cours de cette réunion.

Parallèlement, un autre travail était mené afin de normaliser l’écriture des noms de lieux. Jusqu’alors, il n’y avait pas de règle commune de transcription des noms bretons et la plupart des villages ont vu l’orthographe de leur nom changer au cours des siècles, par exemple : Penangoaremyou / Pennangoarimou / Penn ar Gorimic / Pen ar Goarémic / Penn ar Gwarimi... Un seul nom, cinq façons différentes de l’écrire.

Avec l’aide d’Hervé Quéré et du travail minutieux qu’il a mené auprès des habitants ainsi qu’aux archives et avec le soutien de l’Office Publique de la Langue Bretonne nous sommes parvenu à doter à nos villages d’une écriture de leur nom conforme aux standards du breton moderne.

Un autre travail enfin était mené dans le même temps : attribuer un numéro à chaque maison, chaque bâtiment susceptible de devenir un jour une habitation ainsi qu’aux édifices publics. Ceci a été fait sur le serveur officiel de la numérotation.

Ce n’est toutefois pas tout à fait terminé. Il convient d’attendre la validation de notre délibération par la préfecture. Aussitôt celle-ci obtenue, un courrier sera adressé à chaque propriétaire afin de l’informer de sa nouvelle adresse. Les services publics et les opérateurs GPS seront informés automatiquement dès validation des nouvelles adresses. Il incombera par contre à chacun de prévenir les établissements privés (banques, assurances...) et aux propriétaires d’informer leurs locataires.



# DÉFIBRILATEUR

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage

cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Les DAE sont à installer, dans la mesure du possible, dans les lieux accessibles en permanence en extérieur. Celui de Saint-Rivoal sera installé dans le local des toilettes publiques. Une signalétique spécifique sera mise en place afin d'informer le public.



## Achat de terrain pour créer un LOTISSEMENT

Etant donné le grand nombre de demandes d'installation sur notre commune, le conseil municipal souhaite acquérir du foncier constructible afin de créer un éco-lotissement. Après des échanges avec les propriétaires des parcelles B 458 et 460 et un notaire, un accord pour l'acquisition de ces parcelles par la commune de Saint-rivoal a été validé par les propriétaires. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'acheter ces parcelles d'une superficie de 3 562 m<sup>2</sup> pour un prix de 46 306 €, soit 13 €/m<sup>2</sup>. Le dossier est actuellement chez un notaire qui est en attente d'un accord du juge des tutelles.

La commune va travailler avec FIA (Finistère Ingénierie Assistance) et le CAUE (Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement) pour définir l'aménagement des parcelles (nombre et taille des lots, orientation bioclimatique, etc.) et créer un règlement de lotissement. La commune mettra également en place des règles pour pouvoir candidater à construire dans ce lotissement (résidences principales, 1 seul lot par propriétaire, etc.). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie. Il y a déjà beaucoup de personnes intéressées.



## Jardin MARAÎCHER



Le jardin de l'école a avancé doucement mais sûrement cette année. Ce printemps, on a réussi à abattre quelques grands sapins pour laisser passer de la lumière (merci à Christian Perros de Saint-Cadou pour son aide). On a aussi apporté un gros chargement de fumier pour démarrer le jardin (merci à Alain Jacob de Saint-Cadou pour sa remorque et Anthony d'avoir fait chauffeur). Par la suite, on a posé une grande bâche sur le carré du jardin et planté des courges, permettant au fumier de se décomposer et d'occulter toute la végétation sur place. A partir de septembre, Karine a commencé à utiliser les potimarrons et les courges dans sa cuisine et les enfants ont aidé à récolter le reste des fruits début octobre. Cet hiver, un engrais vert sera mis en place sur le jardin en préparation pour des cultures plus divers l'année prochaine. Il y aura un autre chantier d'abattage d'arbres pour les derniers sapins. Des parents d'élèves ont planté dix pommiers et poiriers, avec l'aide des enfants. Il y aura aussi la création d'une mare avec le club CPN de Saint-Rivoal. Un terrassier est déjà venu creuser un trou.

# Achat de matériel de RESTAURATION

Dans le cadre du plan France Relance, le gouvernement a lancé un appel à projets destiné à soutenir les cantines scolaires. Ce soutien vise à aider des petites communes à investir pour la mise en place des mesures de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite « loi EGAlim », dans leur service de restauration scolaire :

- Investissements matériels ;
- Investissements immatériels ;
- Prestations intellectuelles (formations, audits, conseils, études).

Le taux de subvention est de 100% dans la limite d'un plafond déterminé en fonction du nombre de repas servis. Notre commune étant éligible au dispositif, nous avons acheté du matériel pour la restauration scolaire : un robot de préparation, un four mixte, une armoire frigorifique, un mixer et une cellule de refroidissement, etc. Le montant total des dépenses est de 5 832,24 € et l'aide nationale est de 4 158,82 €.



# Achat de LIVRES

Le plan bibliothèque avait permis de bénéficier dans un premier temps de 1 500 euros pour acheter un fonds de livres. Dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, le Ministère a renouvelé un plan d'équipement pluriannuel dans les écoles.

Notre école a été jugée prioritaire. A partir du projet élaboré par l'équipe pédagogique, le plan bibliothèque

permet aujourd'hui de bénéficier d'un complément au fonds de bibliothèque et d'une aide complémentaire pour des supports numériques. La commune s'est engagée dans cette opération en apportant une participation financière à hauteur de 400 € et l'État a décidé d'allouer une subvention à l'école pour un montant de 1600 €.

# Achat de matériels informatiques et de RESSOURCES NUMÉRIQUES



Le plan de relance présenté par le Gouvernement comportait un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative. L'appel à projets pour « un socle numérique » dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est de favoriser la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques, les services et ressources numériques, l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques. L'aide de l'État est comprise entre 50 % et 70 % selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité.

La Commune de Saint-Rivoal s'inscrit depuis plusieurs années dans un plan de déploiement de l'outil numérique dans les écoles. A ce titre, elle a répondu à cet appel à projet afin de bénéficier d'un soutien pour la poursuite des acquisitions (ordinateurs, tablettes,

logiciels) en lien avec les besoins non pourvus. Le projet a été construit conjointement avec les enseignants de l'école.

Le coût total pour la collectivité sur le volet équipement est de 4 086,00 € TTC dont une subvention de l'État de 2 860,00 €, soit un taux de subventionnement sur ce volet de 70 %. Le coût total de la collectivité sur le volet services et ressources numériques est de 400,00 € TTC dont une subvention de l'État de 200,00 €, soit un taux de subventionnement sur ce volet de 50 %.

## Amélioration de la QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Le cadre réglementaire précise les modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public, tels que les écoles. La commune a donc demandé à l'Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne (ALECOB) de réaliser une évaluation de la qualité de l'air dans l'école. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre d'une convention cadre entre la commune de St Rivoal et l'ALECOB. Cette évaluation permet de répondre à la réglementation tout en mettant en œuvre des actions vertueuses garantissant au quotidien la santé des usagers de l'école (élèves, équipe éducative, agents de la collectivité).

### Un diagnostic complet

L'ALECOB a effectué une visite de l'établissement afin de réaliser un diagnostic visuel du bâtiment et des salles, un relevé des débits de ventilation et un échange avec le personnel (enseignants et agents communaux). Au cours de cette visite, ils ont pu déterminer, en accord avec la directrice, les salles qui ont fait l'objet d'une mesure du taux de CO<sub>2</sub>. L'ALECOB a également réalisé une série de mesures de la température et de l'humidité relative. Les campagnes de mesures se sont déroulées sur différentes périodes en fonction du niveau d'occupation des espaces et pendant la période de chauffe de l'établissement.

Ils ont également étudié toutes les sources de pollution possibles, aux alentours du bâtiment comme à l'intérieur de celui-ci. Ils ont repéré les potentiels problèmes, ainsi que les bonnes actions déjà mises en place : l'école

n'est pas sous l'influence de sources éventuelles de polluants provenant de l'environnement extérieur. Un entretien régulier des locaux est réalisé et les classes sont en très bon état. Au regard des taux de CO<sub>2</sub>, les débits d'extraction d'air n'étaient pas assez élevés. Lors de la rénovation de l'école, un système de ventilation double flux a été installé mais il n'était pas bien calibré. L'ALECOB a également vérifié les matériaux de construction utilisés, les espaces de stockages, les produits utilisés et stockés (peintures, colles, feutres, etc.) et le mobilier dans les différents locaux. Dès notre arrivée en 2020, nous avons revu les achats de produits ménagers en achetant des produits plus écologiques. Les agents communaux font également attention à une utilisation mesurée. Le nombre de produits est désormais limité. Ils sont tous rangés dans un placard fermé.

### Plan d'actions à long terme

L'ALECOB a rédigé un rapport présentant de façon synthétique l'ensemble des points de vigilance relevés lors des diagnostics. A partir de ces résultats, nous avons établi un plan d'actions à long terme, réalisé à partir des pratiques déjà mise en place dans l'école. L'objectif est d'améliorer de façon continue la qualité de l'air au sein de l'établissement. Nous avons déjà fait contrôler la ventilation afin de modifier les débits d'extraction d'air. Un réglage de l'aspiration de la double flux a été effectué, ainsi qu'un entretien du réseau. L'apport d'air neuf extérieur permet ainsi de réduire les concentrations de dioxyde de carbone. Nous avons également acheté des capteurs de CO<sub>2</sub> dont la mesure permet de s'assurer que le renouvellement d'air y est suffisant. L'Etat aide les collectivités territoriales à équiper les écoles de capteurs de CO<sub>2</sub>, en finançant 8 € par élève scolarisé pour l'acquisition de ces équipements. L'ALECOB nous a aidé dans le choix du matériel et nous a également accompagné pour étudier l'emplacement des capteurs dans les salles de classe et préparer une note d'explication très simple à placer à côté de l'appareil.

Enfin, un dépistage du radon va être effectué pour vérifier son taux dans l'école. Présent dans les sols, le radon est la composante principale de la radioactivité naturelle de l'environnement. Il migre dans l'air ambiant à travers les pores du sol et les fissures des roches. Le radon a été classé comme cancérigène certain pour le poumon en 1987. La commune de St Rivoal se situe sur une zone au potentiel Radon élevé (zone de niveau 3).

Enfin, l'ensemble de cette démarche sera accompagné par des actions de communication et de sensibilisation qui seront menées au fil des diagnostics, auprès de tous les acteurs rencontrés. Les résultats seront affichés à l'école.

# Réaménagement de l'étage de L'ÉCOLE

Étant donné le grand nombre d'élèves à l'école, nous avons décidé de réaménager l'étage de l'école. L'objectif est de permettre à la classe des grands d'y aller de temps en temps pour pouvoir faire des activités en petits groupes dans différents endroits de l'étage. Ce rafraîchissement va également permettre aux associations de pratiquer des activités dans un local plus accueillant.

En effet, avant le rafraîchissement, il y restait beaucoup de documents de l'école, des vieux ordinateurs et le mobilier était inadapté. Un tri a été réalisé par les enseignants, une partie des objets a été transportée à la déchetterie. Ensuite, Dominique Ducassé a repeint les murs intérieurs des locaux. Le mobilier a été changé en récupérant gratuitement des tables et des chaises données par la Ville de Quimper, qui n'en avaient plus l'utilité. Dominique et les enseignants ont assuré le transport du mobilier depuis Quimper. Un grand merci à eux !



# Aménagement de la cour, DERRIÈRE L'ÉCOLE

À l'arrière de l'école, la commune poursuit l'aménagement d'une deuxième cour pour les plus petits. Des aménagements que nous souhaitons réaliser pour y créer un petit jardin. Des chantiers collectifs ont été organisés. Des élus, les agents techniques municipaux, des parents d'élèves et des enfants y ont participé. Un

composteur a été installé, l'ancien jeu pour enfants qui était auparavant sous le préau a également été posé. Le cabanon de jardin a été déplacé. La seconde partie du chantier a consisté à clôturer cette cour d'école.



Des travaux ont donc été nécessaires pour sécuriser le périmètre de l'établissement scolaire et notamment les accès. Afin de clôturer cet espace, le mur d'enceinte a été repris et prolongé par l'agent municipal. Il a été surélevé par une clôture comportant des poteaux et des planches de bois. Un portillon sera également installé et fermé à clé. Un autre portillon a été installé entre la cour et le terrain adjacent qui a été lui-même clôturé. Enfin, un garde-corps a été posé le long d'un petit escalier.

Ce projet est financé en partie par une subvention à l'État qui nous attribue une aide financière d'un montant égal à 3 437 €.



# SUBVENTIONS aux associations

Le Conseil Municipal a attribué, au titre de l'année 2022, les subventions proposées dans le tableau ci-dessous. Pour information, les associations communales « Amicale laïque » et « leur Ar C'horneg » n'ont pas demandé de subvention en 2022.

| Associations   | Montants |
|--|----------|
| Kroazhent  | 450 €    |
| Flap Ha Lenn (bibliothèque municipale)                                 | 300 €    |
| Les mondes art et danse  | 300 €    |
| ADMR Brasparts   | 200 €    |
| Ensemble Cobalt  | 200 €    |
| Fest-noz ar c'harter   | 150 €    |
| Solidarités paysans  | 30 €     |
| Vivre dans les monts d'Arrée   | 50 €     |
| Eaux et rivières de Bretagne   | 50 €     |
| Les amis de l'EPHAD de Pleyben   | 20 €     |
| La Saint Hubert  | 150 €    |
| DDEN (Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale) | 20 €     |
| ADAPEI 29  | 20 €     |
| Association Queffleuth et Belizal                                      | 20 €     |

# TARIFS communaux

## LOCATION DU GÎTE

| Location du gîte  |          |
|---|----------|
| Nuitée  | 17,60 €  |
| Location de 10h à 14h                                     | 26,00 €  |
| Location réunion ou repas de 9h à 17h Associatif ou privé | 100,00 € |
| Location réunion d'entreprise                             | 150,00 € |
| Location de drap plat                                     | 3,00 €   |
| Pâture  | 2,50 €   |
| Gîte complet  | 230,00 € |

## EAU ET ASSAINISSEMENT

| Eau                           |                                 |            |
|-------------------------------|---------------------------------|------------|
| Abonnement                    |                                 | 72,00 €    |
| Consommation / m <sup>3</sup> | Entre 0 et 300 m <sup>3</sup>   | 1 €        |
|                               | Entre 301 et 500 m <sup>3</sup> | 0,60 €     |
|                               | Plus de 501 m <sup>3</sup>      | 0,40 €     |
| Branchement (jusqu'à 10m)     |                                 | 600,00 €   |
| Ouverture de compteur         |                                 | 50,00 €    |
| Changement de compteur cassé  |                                 | 100,00 €   |
| Assainissement                |                                 |            |
| Abonnement                    |                                 | 81,00 €    |
| Consommation / m <sup>3</sup> |                                 | 1,05 €     |
| Branchement (jusqu'à 10m)     |                                 | 1 700,00 € |

## LOCATION DE LA SALLE

| Location de la salle des fêtes                        |                        |            |
|---|------------------------|------------|
| Associations  |                        |            |
| Types d'associations                                  | Activité rémunératrice | Réunion    |
| Associations communales                               | 0 €                    | 0 €        |
| Associations des communes de Monts d'Arrée communauté | 100 €                  | 10 €       |
| Associations hors Monts d'Arrée communauté            | 160 €                  | 80 €       |
| Particuliers  |                        |            |
| Types de particuliers                                 | 1 jour                 | Forfait WE |
| Habitants de la commune                               | 60 €                   | 90 €       |
| Personnes hors communes                               | 230 €                  | 350 €      |
| Particulier (activité rémunératrice)                  | 100 €                  |            |
| Matériels / Cautions                                  |                        |            |
| Verres  | 12 €                   |            |
| Vaisselle complète                                    | 30 €                   |            |
| Cautions salle  | 500 €                  |            |
| Cautions Ménage                                       | 180 €                  |            |

## Tarif du service CANTINE

Le service de restauration scolaire, pour les écoles du 1er degré, est une compétence propre et facultative de la commune. Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs suivants, pour les repas servis au restaurant scolaire durant l'année scolaire 2022-2023 :

- enfants : 3.30€
- repas exceptionnel : 4,20€
- adultes : 5,20€
- repas pour le 3<sup>ème</sup> enfant : 2,30€
- collation du matin à 6€ par trimestre

## Tarification sociale de la CANTINE

La cantine scolaire est à la fois un service public indispensable aux familles, notamment lorsque les parents exercent des activités professionnelles éloignées du domicile, mais également un espace privilégié d'inclusion sociale pour les enfants.

Quelques mois après le vote des tarifs de l'année 2022-2023, après un échange avec quelques familles, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'étudier la possibilité de mettre en place une tarification sociale de la cantine. Cette tarification progressive consiste à proposer des tarifs différents aux familles, basés sur leurs revenus et le nombre d'enfants du foyer (ou sur le quotient familial de la CAF). Les différentes tranches de prix, librement fixées par la commune, devront faire l'objet d'une délibération du conseil municipal. Sa mise en place a pour objectif d'alléger le poids des dépenses d'alimentation pour les familles défavorisées, de garantir à tous un accès à l'alimentation et de permettre à tous les enfants de bénéficier d'au moins un repas complet et équilibré par jour. L'Etat soutient la mise en place par les collectivités de tarifications sociales des cantines scolaires. A cette fin, il verse une aide financière de 3€ par repas servi au tarif maximal d'1€, dans le cadre d'une grille tarifaire progressive calculée selon les revenus et le nombre d'enfants du foyer.

Afin d'étudier une éventuelle mise en place d'une tarification sociale et de définir les tranches de prix en fonction des quotients, la mairie a demandé aux parents qui le souhaitent de fournir leurs quotients familiaux CAF. Cette étude sera finalisée au cours du mois de janvier.

## Tarif du service GARDERIE

Le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs suivants pour la garderie pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Le matin de 7h30 à 8h45 1€60
- Le soir de 16h30 à 18h30 2€60 avec le goûter
- Dépassement horaire 5€



## Horaires de L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité a la volonté d'initier des actions de la maîtrise de la consommation d'énergies. Une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permet de réaliser des économies sur la consommation d'énergie, sur la durée de vie des matériels et la maintenance.

Cette extinction participe également à la protection des écosystèmes (trame noire) et à la préservation de l'environnement en diminuant les nuisances lumineuses et en limitant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à la maîtrise de la demande en énergie dans le cadre du dispositif Ecowatt.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipe-

ment du Finistère (SDEF), compétent en éclairage public sur le territoire de la commune, a mis en œuvre cette extinction nocturne.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, a décidé que l'éclairage public sera interrompu en tout ou partie en cours de nuit sur la commune de Saint-Rivoal dans les conditions définies ci-après :

- **Matin** : allumage des lumières à 7h30 jusqu'à l'arrivée du jour (horloge astronomique)
- **Soir** : allumage des lumières à l'arrivée de l'obscurité (horloge astronomique) et extinction à 21h30 tous les jours de la semaine sauf les vendredis et samedis sur la ligne située entre le restaurant et le gîte : extinction à 23h

## Démission et remplacement d'un ADJOINT

Membre du conseil municipal de Saint-Rivoal et adjoint depuis les dernières élections de mars 2020, Laurent Rannou a souhaité se retirer de sa fonction d'adjoint. Sa décision a été prise car il a rencontré des soucis de santé qui ne lui permettent pas de mener conjointement cette fonction d'adjoint avec celle de salarié occupant un emploi à plein temps. Sa motivation pour oeuvrer sur les projets de la commune restant entière, il a souhaité poursuivre en tant que conseiller municipal.

Suite à cette démission, le conseil municipal a d'abord échangé sur la nécessité ou pas d'élire un nouvel adjoint ou de rester à deux adjoints. Après avoir été soumis au vote à bulletin secret, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'élire un nouvel adjoint pour conforter l'équipe en place.

Une seule personne candidate, Gwendoline Pinchault. Elle a envie de rejoindre le bureau municipal et souhaite notamment s'investir sur les sujets techniques (voirie, eau, bâtiments, etc.), compétences qu'elle décline dans son métier d'agricultrice. Après avoir exprimé ses motivations pour cette mission, le conseil municipal est appelé à voter à bulletin secret. Les résultats sont les suivants : 7 bulletins pour et 3 bulletins blancs ou nuls. Gwendoline Pinchault est élue première adjointe.

## Arrivée d'un nouvel AGENT MUNICIPAL

Anthony Tournellec n'a pas souhaité poursuivre sur le poste d'agent communal. L'ensemble du conseil municipal le remercie pour tout le travail effectué, son dévouement et son implication. Nous sommes très reconnaissants de tout ce qu'il a pu apporter à la commune. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite. Nous tenons également à remercier Dominique Ducassé qui a aidé Anthony pour certains travaux et qui l'a remplacé pendant le mois de septembre, au moment où l'eau potable manquait. Dominique a été d'une aide précieuse pendant cette période. Enfin, nous remercions aussi Jean-Michel Guilloché, ancien agent municipal, qui a accompagné Anthony et Dominique pendant toute l'année. Ses connaissances et son expérience sont très précieuses pour la commune. Il est la mémoire technique de la commune. Jean-Michel est toujours partant pour aider. Un grand merci à tous les trois.

Alexandre Liné a remplacé Anthony et est en poste depuis le 6 octobre. Alexandre, 37 ans, a été bûcheron, jardinier, élagueur, notamment à l'écomusée des Monts d'Arrée. Avant de travailler à la commune, il était éclusier à Port Launay. Il travaille 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Nous lui souhaitons la bienvenue.



# REDADEG

## 2022, achat d'un km

L'équipe de la Redadeg a organisé l'édition 2022 de la REDADEG, qui est une course de relais dont l'objectif est la promotion de la langue bretonne. Comme pour les éditions précédentes, les organisateurs proposent l'achat d'un kilomètre par les collectivités, associations, particuliers...

Chaque kilomètre était vendu pour récolter des fonds destinés à financer des projets liés à l'usage et à la transmission de la langue bretonne sur tout le territoire breton. A chaque kilomètre, un témoin contenant un message en breton était transmis au relayeur suivant symbolisant la transmission de la langue à travers les générations.

Les communes peuvent participer à l'événement en achetant un ou plusieurs kilomètres et en proposant un soutien logistique et de communication. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'acheter, au nom de la Commune, un kilomètre au prix de 250 €.

Cette année, la Redadeg passait par Saint-Rivoal en pleine nuit. La commune a proposé quelques animations afin de fêter l'événement et a organisé le ravitaillement des organisateurs qui changeaient d'équipe à Saint-Rivoal. L'amicale laïque a également acheté un km. Quelques volontaires de la commune et des environs, dont plusieurs enfants, ont couru quelques kilomètres pour accompagner le passage de cette Redadeg



## Renouvellement de l'adhésion à l'association BRUDED

La commune est adhérente à l'association BRUDED depuis quelques années. Il était proposé au conseil municipal de renouveler l'adhésion. BRUDED est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. L'association, créée en 2005, compte aujourd'hui plus de 250 communes et 7 communautés de communes sur la Bretagne et la Loire Atlantique. Elles ont une même volonté d'avancer ensemble pour aller plus vite sur les chemins de la transition énergétique, écologique et sociale. Le montant de l'adhésion est de 0,30 €/hab. Après avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à l'association BRUDED pour la durée du mandat et de verser à l'association le montant de 0.30€ par habitant pour adhésion.

---

## Appel des villes en faveur du traité d'interdiction des armes NUCLÉAIRES

Il a été fait part au conseil municipal de l'appel des villes en faveur du traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Notre commune est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement.

Par conséquent, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de soutenir le traité sur l'interdiction des armes nucléaires et d'appeler le gouvernement français à y adhérer.

## Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du Centre de gestion du Finistère

En application du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), toutes les collectivités territoriales et établissements publics ont l'obligation de désigner un Délégué à la protection des données (DPD). Cette fonction peut être exercée sur la base d'un contrat de service conclus avec un organisme indépendant de l'organisme du responsable du traitement. Pour permettre aux collectivités territoriales et établissements publics de se mettre en conformité, le Centre de Gestion du Finistère a mis en place ce service.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la désignation du Centre de gestion du Finistère comme Délégué à la Protection des Données et a validé les modalités d'adhésion à ce service qui sont précisées dans une convention. Cette désignation fait l'objet d'une notification à la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés).

---

## Renouvellement de la convention avec FLAP HA LENN

Lors de la création de la bibliothèque, il avait été décidé que la municipalité s'engageait à voter chaque année un crédit minimum de 1€ par habitant pour l'achat de livres et les abonnements. Il a été proposé au conseil municipal de renouveler cet engagement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de renouveler l'engagement pour un montant de 200 € par an.

# THÉÂTRE EN BRETON



A la salle des Fêtes, une année scolaire 2021-2022 qui se termine en beauté sous les projecteurs....

Grimés pour le spectacle, costumés et fiers, tous les élèves ont ravi les yeux des parents spectateurs; une mise en scène brillante par l'équipe de théâtre Ar Vro Bagan qui a oeuvré au succès des contes en breton et saynètes appris en classe.



Des talents à suivre pointent le bout de leur nez...

# QU'EST CE QU'ON MANGE ?

C'était le challenge du Parc Naturel Régional d'Armorique à relever pour l'année scolaire 2021-2022. Les élèves et les parents ont mis la main à la pâte...ici Sara propose la réalisation dégustation de pancakes vegan

Créations de mini galettes blé noir avec légumes du jardin et herbes aromatiques en amuse bouche



Karine guide les apprentissages des jeunes cuisiniers de la classe des CE et CM qui avaient auparavant planché sur la composition des aliments et leur qualités nutritives.

La galette de blé noir fournissant la base du projet d'équilibre alimentaire élaboré en classe et présenté...



... lors d'un atelier goût recherche des saveurs des plantes condimentaires en aveugle.



Nos aliments sont cultivés avec l'énergie qui nous environne ; Aux Moulins de Kérouat, Laurent fait découvrir aux élèves le cycle complet de la culture du blé noir, puis sa transformation en farine.

L'économie et la gestion des énergies pour produire les récoltes adaptées aux sols en fonction des apports et de la répartition géographique de ceux-ci sont présentés sous forme de cibles à décrypter dans le paysage selon la proximité des ressources.

Les élèves s'initient à l'étude de la gestion des énergies de l'eau avec son bassin de retenue, l'écluse et la roue motrice du moulin.



La classe des CE et CM d'Olier à Menez Meur lors de la restitution du travail mené en classe avec la maison de l'agriculture biologique à la découverte des repas équilibrés et avec les ateliers goût et l'impact environnemental de notre alimentation.



Les élèves de chaque école vont animer leur stand pour faire découvrir la réflexion qu'ils ont menée dans leur projet. Puis ils vont être acteurs à leur tour de la découverte des stands présentés par les élèves des autres écoles du Parc Naturel Régional d'Armorique... Une journée très dynamique qui donne l'image d'un territoire ouvert sur l'avenir de leur patrimoine.



# La magie de Noël était au rendez-vous À TRÉVAREZ



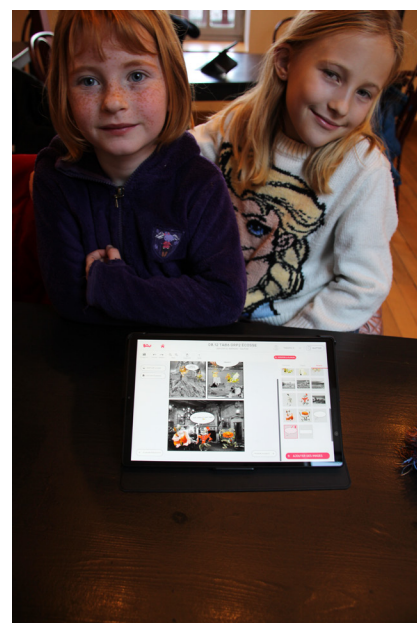
La magie de Noël est au rendez-vous à Trévarez en cette fin d'année 2022 pour les élèves de l'école primaire de Saint-Rivoal.

Dans le parc, nous allons découvrir le château. « Aqualand » lance un petit de maternelle ... ? « aqua » signifie eau... ici regardez les azalées en fleurs, les rhododendrons en bourgeons, il y a de très grands arbres autour de nous; nous sommes dans « forêtland » se ravise le bonhomme !

Sa remarque n'est pas anodine : Trévarez s'est transformé en parc à thème depuis les écuries qui offrent une vision d'un aérostat en carrés de soies colorés de chine qui va transporter deux héros du voyage imaginaire dans sa nacelle... pour un voyage Jules Vernien autour du monde en 51 jours à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle.

Cette plongée dans l'univers délirant d'inventions dignes des surréalistes s'appuie cependant sur l'épopée des temps modernes et le rêve réalisé par James de Kerjégu lorsqu'il fit construire son château en poutrelles d'acier, briques et kersantite gris de la baie de Brest, y ajoutant le confort de 12 chambres avec salle de bains aux étages, jardin à la française avec une touche de gothique flamboyant sur la façade...

A vous de réaliser une bande dessinée des aventures de Jules et James ! Les élèves de CE et CM disposent de tablettes avec divers éléments graphiques et des bulles qu'ils devront agencer pour composer leur création ... tandis que les petits dessineront leur passport pour la belle aventure.



# KAN AR BOBL



Un très très grand bravo aux enfants du CE2 au CM2 qui ont pris la deuxième place, dans la catégorie scolaire, lors de la finale du Kan Ar Bobl 2022 à Pontivy !

Il dégagait d'eux une énergie qui faisait plaisir à voir et ils ont très bien chanté... Le jury fut conquis et nous sommes tous ravis !

Pa 'za St Riwall da Bondi n'eo ket da strakal brulu !

Quand St Rivoal va à Pontivy, c'est pas pour éclater des digitales !

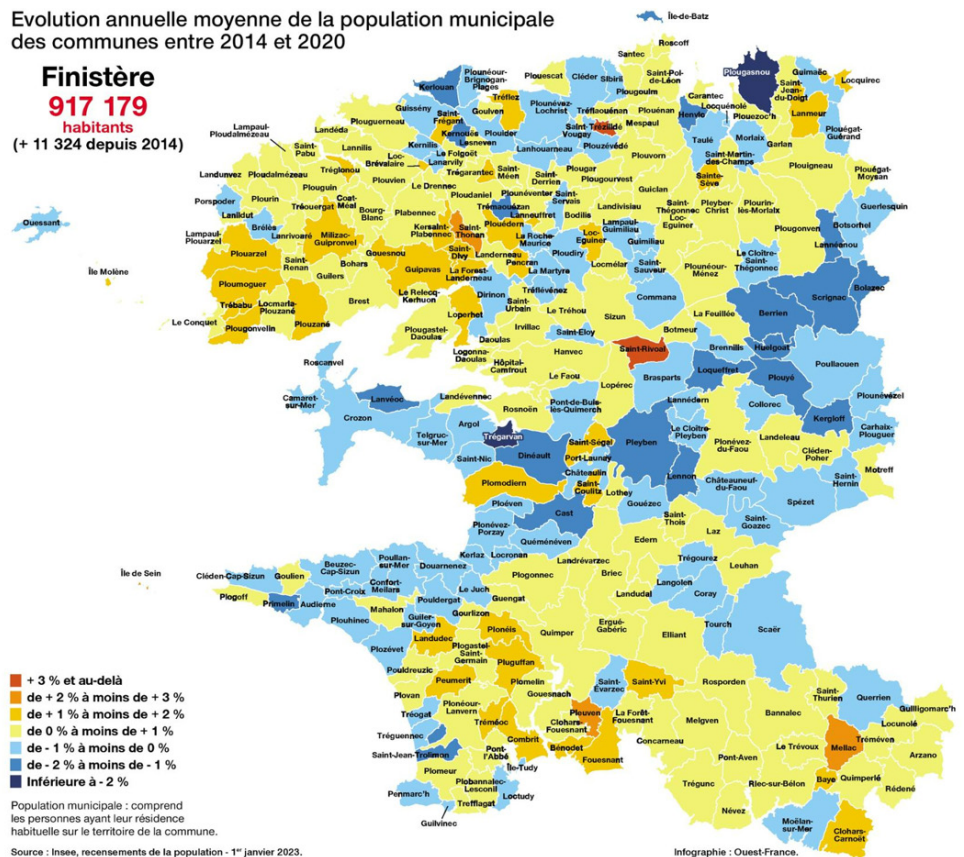
## Évolution de la POPULATION

La nouvelle population légale de la commune de Saint-Rivoal qui entre en vigueur au 1er janvier 2023 est de 214 habitants. Cela représente un gain de 44 habitants entre 2014 et 2020, soit une augmentation de 25% de la population sur ce laps de temps.

Entre 2014 et 2020, la population départementale a augmenté en moyenne de +0,2% par an. La population du Finistère atteint 917 179 habitants, soit +11 324 habitants sur cinq ans. Saint-Rivoal détient le record de la plus forte progression de population du département, proportionnellement à sa taille.

Evolution annuelle moyenne de la population municipale des communes entre 2014 et 2020

**Finistère**  
917 179  
habitants  
(+ 11 324 depuis 2014)



# RECENSEMENT de la population

**A la demande de l'INSEE, nous réalisons en 2023 le recensement des habitants de Saint-Rivoal. Cette enquête se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. L'agent recenseur est Karine Hamon et la coordonnatrice communale est Nadia Hemery.**

## Des chiffres pour construire demain

Ce recensement est très important pour notre commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces... diffusés au mois de juin suivant.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

## Pourquoi me pose-t-on ces questions ?

Certaines questions relatives à votre logement, à votre vie quotidienne ou encore à votre travail peuvent paraître surprenantes. Elles sont très utiles pour connaître par exemple les besoins en transports, en logements, ou encore en équipements collectifs (écoles, services à la personne, etc.)... Elles permettent à notre commune de connaître les caractéristiques de la population et prendre ainsi les décisions adaptées à vos besoins.

## Population légale

La loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a modifié les méthodes de recensement. Depuis janvier 2004, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement une fois tous les 5 ans, par roulement. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête. Ainsi, au 1er janvier 2023, l'INSEE

diffuse les populations légales 2023 qui ont comme date de référence statistique le 1er janvier 2020, date du milieu de la période.

## Comment ça marche ?

### Par internet :

Le recensement s'effectue principalement par internet : en 2022, au niveau national, 70 % de la population recensée a répondu ainsi. Selon l'INSEE, ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser des économies de moyens. Afin d'alléger la charge de travail des agents recenseurs, le protocole de l'enquête a évolué. Désormais, lorsqu'une adresse d'un seul logement est bien associée à une boîte aux lettres, les agents recenseurs déposent directement dans cette boîte aux lettres, la notice d'information avec les identifiants de connexion, permettant de se faire recenser par internet. Karine Hamon a commencé à distribuer, dans les boîtes aux lettres, les notices d'information, vous permettant de répondre en ligne.

### Par papier :

Afin que chacun puisse être recensé, la réponse par questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, Karine Hamon vous remettra les questionnaires papiers et la notice d'information.. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'elle vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

## Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles qu'il met en œuvre à des fins statistiques soient conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi "Informatique et Libertés".

# HABITATS LÉGERS : mieux comprendre la réglementation d'urbanisme sur la commune de Saint-Rivoal

**Pour toute installation de mobile-home, caravane, yourte, tipi, tiny house, kerterre, une demande d'autorisation est à déposer au préalable en mairie.**

La mairie transmet le dossier pour instruction à la DDTM (Direction des Territoires et de la Mer). C'est ensuite le Maire qui statue à partir des éléments fournis par la DDTM.

Sur notre commune, nous ne disposons pas de PLU (Plan local d'urbanisme) mais d'une Carte Communale établie en 2007. Dans le cadre des cartes communales, le code de l'urbanisme stipule qu'il ne peut y avoir aucune installation d'habitat réversible ou léger en dehors d'une zone constructible.

Dans les zones constructibles, l'installation d'un habitat léger doit systématiquement être soumise à une

autorisation d'urbanisme :

- Un projet d'installation pérenne d'un habitat léger est soumis aux mêmes règles que les constructions en dur (déclaration préalable ou permis de construire en fonction de la surface du projet). C'est possible pour les habitats de type yourte mais pas pour les habitats mobiles (mobile-home, caravane)
- Un projet d'installation temporaire d'habitat léger (yourte, caravane, etc.) est possible pendant la construction ou la rénovation d'une maison d'habitation. L'autorisation d'urbanisme aura une durée limitée.

**Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.**

## Festival de la photo ANIMALIÈRE

**Depuis le 15 Mai, deux photographies très grand format (1,40m par 2,10 m) ont été proposées aux regards des habitants, des voyageurs ou passants d'un jour sur Saint-Rivoal.**

Elles ont été installées dans le cadre du Festival de la photographie animalière, dont c'était cet été la 3<sup>e</sup> édition. Elles faisaient partie d'un ensemble de 75 photos réparties sur les 12 communes de Monts d'Arrée Communauté. Avec ces photographies, l'équipe d'organisation (merci à elle) de l'Association Ti Menez Are nous propose une approche singulière du monde animal au travers du regard de 21 photographes (amateurs dans leur grande majorité). Ces photos témoignent de la richesse du « sauvage » et du regard bienveillant que ces amoureux portent sur leur environnement naturel.

A l'image d'Yvon Kesaudy qui présente sa passion :

*« La nature est une malle au trésor. Elle invite à l'émerveillement à condition de lui accorder en retour un minimum d'attention : patience, respect et empathie. La photo désirée, telle qu'imaginée ne se fera peut-être pas... qu'importe, ce qui compte avant tout c'est le moment de rencontre passé avec un être tellement différent de soi et le souvenir qui restera ancré dans ma mémoire ».*



# Rénovation de la chapelle SAINT MICHEL

Depuis plusieurs semaines la vieille demoiselle s'est chapeauté de gris brillant et satiné ; coquette, elle se refait une beauté.

Sous sa nouvelle coiffe, les corps de métiers s'activent :

- sous la houlette du Maître d'Oeuvre de La Feuillée Bernard Le Moën Architecte
- Brasparts- gros oeuvre et maçonnerie- pour l'entreprise Lefèvre Centre Ouest
- Sizun- charpente et menuiserie- pour l'entreprise Le Ber
- Commana – couverture - pour l'entreprise Coadou
- Brasparts pour l'entreprise Couverture des Monts

Les artisans de ces bourgades à portée de cloche proposent leurs savoir-faire artisanal pour la restauration de la chapelle Saint Michel que les incendies de l'été ont menacé.

Les travaux suivants sont prévus : piquage des anciens joints internes et externes, échafaudage sur clocher, travaux de rejointoiement, étanchéité du sol de la salle de la cloche, récupération de la pierre de taille sur versant Nord du Mont, sculpture sur blochets, pose de



la charpente, de la couverture en ardoise de Sizun / Plévin, profil de l'éégout du toit... : le début d'une longue intervention promise par l'Etat, la Région Bretagne et le Département du Finistère avec le concours d'un donateur.

## Recyclez vos PORTABLES

**Le conseil départemental du Finistère associé à l'Association des Maires de France organise une collecte des téléphones mobiles.**

Depuis le 21 Novembre et jusqu'au 28 février 2023, vous pouvez venir déposer en mairie vos vieux mobiles dans une boîte de récupération installée à cette fin.

L'idée est de réutiliser les vieux mobiles qui dorment dans nos tiroirs, mais aussi de sensibiliser chacun à l'impact environnemental des ces appareils et à contribuer à un numérique plus responsable au quotidien.

Les portables encore fonctionnels seront reconditionnés (pour ceux qui peuvent l'être) et vendus au profit d'Emmaus International. Les autres seront recyclés en France (les matières polluantes seront traités et les métaux rares récupérés).

Finistère Penn-ar-Bed

VOUS L'AVEZ AIMÉ ?

VOUS L'AVEZ QUITTÉ ?

IL EST TEMPS DE LE RECYCLER

LE DÉPARTEMENT COLLECTE VOS MOBILES!



Points de dépôts sur  
[finistere.fr/recyclage-mobiles](http://finistere.fr/recyclage-mobiles)

## Projet de territoire du PARC D'ARMORIQUE



La charte actuelle du Parc naturel régional d'Armorique, qui matérialise les engagements des différents acteurs pour le territoire, arrive à terme prochainement : il convient d'engager les réflexions pour la prochaine période 2025 – 2040.

Pour enclencher cette démarche-clé pour le renouvellement du classement du Parc, une phase de concertation s'est ouverte en novembre et se poursuivra en 2023. Elle est essentielle pour construire un nouveau projet de territoire.

Le Parc, c'est vous ! Habitants, élus, entreprises, associations, agriculteurs, acteurs du tourisme, enseignants, établissements publics de coopération intercommunale... Vous êtes toutes et tous invités à contribuer.

**Pour participer aux réflexions et pour toute question, vous pouvez contacter le Parc d'Armorique à l'adresse [projet-territoire@pnr-armorique.fr](mailto:projet-territoire@pnr-armorique.fr) ou au 02 98 81 90 08.**

## Conseils en ARCHITECTURE

Projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation d'une habitation... Le Parc d'Armorique et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Finistère proposent, tous les troisièmes mercredis du mois, une permanence pour informer, conseiller et guider les habitant.e.s dans leurs démarches.

L'existence d'un Parc naturel régional témoigne de la qualité des paysages, du cadre de vie et de la richesse des patrimoines naturels, culturels et bâtis. Sur ce territoire, une attention particulière est donc portée à leur préservation. Site inscrit ou classé, site patrimonial remarquable, monuments historiques... Le Parc concentre différents outils de protection et de mise en valeur des patrimoines. A ce titre, l'Architecte des bâtiments de France (ABF) peut être amené à émettre un avis sur les projets de construction ou de réhabilitation.

### Un rendez-vous personnalisé

Pour accompagner au mieux les habitant.e.s des communes du Parc dans leurs projets, et leur permettre de bien prendre en compte les obligations liées aux caractéristiques patrimoniales dès la conception, le Parc propose des permanences de conseils gratuites. Ces rendez-vous s'inscrivent dans un partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Finistère et se déroulent

donc en présence d'un architecte pour guider les porteurs de projet dans la recherche de solutions adaptées.

Quelques exemples des conseils qui peuvent être apportés aux particuliers :

- le choix d'implantation d'une construction par rapport à son environnement (orientation, volume...)
- la transformation d'une habitation existante (aménagement intérieur, création d'ouverture, création d'une extension, enduit...)
- des opérations de rénovation ou d'isolation
- des conseils sur les démarches administratives, la réglementation en vigueur ou encore les aides financières.

### Comment bénéficier de ce service gratuit ?

Les permanences se déroulent le matin, tous les troisièmes mercredis du mois, à partir de 9h30 à la Maison du Parc (15 place aux Foires, Le Faou).

Pour y avoir accès, il suffit de prendre rendez-vous auprès du Parc en précisant la nature et le lieu de votre projet. Le jour du rendez-vous, venir avec les informations sur le projet : plans, schémas, photographies (tirage papier), extrait du plan local d'urbanisme (PLU)...

# Ouverture d'un espace FRANCE SERVICES

**Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les Espaces France Services sont là pour vous accompagner.**

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien, quel que soit le lieu où vous vivez.

France Services c'est 9 partenaires obligatoires :

- La Caisse des Allocations Familiales (CAF)
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Le Pôle Emploi
- La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (CARSAT)
- Le Ministère de la Justice et de l'Intérieur
- Le Ministère des Finances Publiques
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Poste

Ces partenaires n'assurent pas de présence physique mais nous pouvons vous apporter une information et un accompagnement de premier niveau.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une demande précise.



Pour Monts d'Arrée Communauté, c'est Sabine Quéré qui vous accueille à Huelgoat et Brasparts aux jours et horaires ci-dessous :

|          | BRASPARTS<br><i>Mairie - 18 Rue de la Mairie</i> | HUELGOAT<br><i>12 Rue du Dr Jacq</i> |
|----------|--|--------------------------------------|
| LUNDI    | 10h - 12h30                                      |                                      |
| MARDI    |  | 9h30 - 12h15 / 13h15 - 17h30         |
| MERCREDI | 10h - 12h30 / 14h - 16h30                        |                                      |
| JEUDI    |  | 9h30 - 12h15 / 13h15 - 17h30         |
| VENDREDI | 10h - 12h30                                      |                                      |

## Renseignements

Monts d'Arrée Communauté  
Sabine Quéré - Animatrice France Services  
T. : 02 98 99 19 63  
[montsдарree@france-services.gouv.fr](mailto:montsдарree@france-services.gouv.fr)

## Déploiement de la FIBRE OPTIQUE

Megalix a informé le bureau communautaire sur l'évolution de Bretagne très haut débit. Sur Saint-Rivoal, la réception a été réalisée en novembre mais il reste des réserves à lever.

Entre la réception des travaux et la commercialisation, il peut se passer entre 3 et 6 mois. La commune devrait être éligible avant l'été, ce qui vous permettra de faire appel aux opérateurs téléphoniques.

Etant donné les retards pris sur les phases précédentes, nous restons prudents sur la date réelle d'éligibilité. L'entreprise Megalix enverra un mail à la mairie 1 mois avant l'éligibilité. Une fois que nous serons informés, nous organiserons une réunion publique avec Megalix.

# LES INCENDIES

## dans les Monts d'Arrée



**Le 18 juillet 2022, à 14h30, un incendie de grande ampleur s'est déclaré sur la commune de Brasparts. Il s'est terminé fin août détruisant plus de 2 208 hectares de landes et de forêt sur les communes de Brasparts, Commana, Botmeur, Sizun et Saint Rivoal. Des incendies ont également eu lieu sur d'autres communes des Monts d'Arrée. Ces incendies ont détruit une bonne partie de la flore et de la faune des Monts d'Arrée, secteur emblématique du patrimoine naturel finistérien, ainsi que des équipements destinés à l'accueil du public sur la Montagne Saint-Michel et des clôtures pour le pâturage des agriculteurs. Cela représente 8 % des landes et tourbières de Bretagne qui ont brûlées dans cet incendie (20 % du site Natura 2000 des Monts d'Arrée). 500 habitants ont été évacués.**

### Rappel sur les événements

Lundi 18 juillet : alors que le Finistère est en alerte vigilance rouge canicule, un départ de feu est signalé à 14 h 45, près de la Ferme d'Antea, à Brasparts. Un camion de pompier venant de Pleyben arrive ensuite

sur place. A 18 h, la situation se détériore, les conditions météorologiques sont défavorables avec un vent tournant, le feu se propage rapidement. Des renforts sont demandés. Vers 20 h, plus de 150 hectares de végétation ont brûlé. A 21h44, il y a un autre départ du feu à Brennilis, en bordure de la D764. Vers 23 h, le feu avait déjà réduit en cendres plus de 300 hectares.

Le feu se propage ensuite vers le Menez Kador et les communes de Commana et de Sizun.

Dans la nuit, les autorités procèdent à l'évacuation de l'ensemble de la commune de Botmeur, de plusieurs villages de Saint-Rivoal et du village de Roudouderc'h à Sizun. Les campeurs du camping du Drennec seront également évacués. Aucune victime n'est à déplorer, mais près de 500 personnes ont été évacuées par les pompiers et gendarmes. La plupart ont été relogés chez des proches, familles ou amis des alentours, mais 200 personnes ont été pris en charge. La plupart d'entre eux ont été accueillis à la salle omnisports de Sizun, où la Croix Rouge française avait organisé l'accueil et au gîte municipal de Saint-Rivoal où des élus et des bénévoles ont accueilli les habitants. Ceux qui voulaient dormir ont pu dormir sur les lits du gîte. La nuit a été longue et très stressante. Au petit matin, certains sont retournés chez eux. Les autres ont pu

se ravitailler avec un petit-déjeuner préparé par des bénévoles.



Pendant trois jours, près de 300 sapeurs-pompiers et 60 véhicules de lutte contre les incendies ont été mobilisés. Plusieurs dizaines d'agriculteurs viennent leur prêter main forte. Des renforts de moyens aériens sont demandés mais seulement le bombardier Dash vient sur notre territoire. Le 24 juillet, après plusieurs accalmies et reprises, la préfecture annonce que le feu est fixé, c'est-à-dire qu'il ne progresse plus. En 6 jours, 1 771 hectares ont brûlé.

6 août 2022 : les conditions météo et la pression incendiaire de début août ont provoqué des reprises et des nouveaux feux simultanés sont signalés sur les secteurs de Brasparts-Saint-Rivoal et de Brennilis. Dans

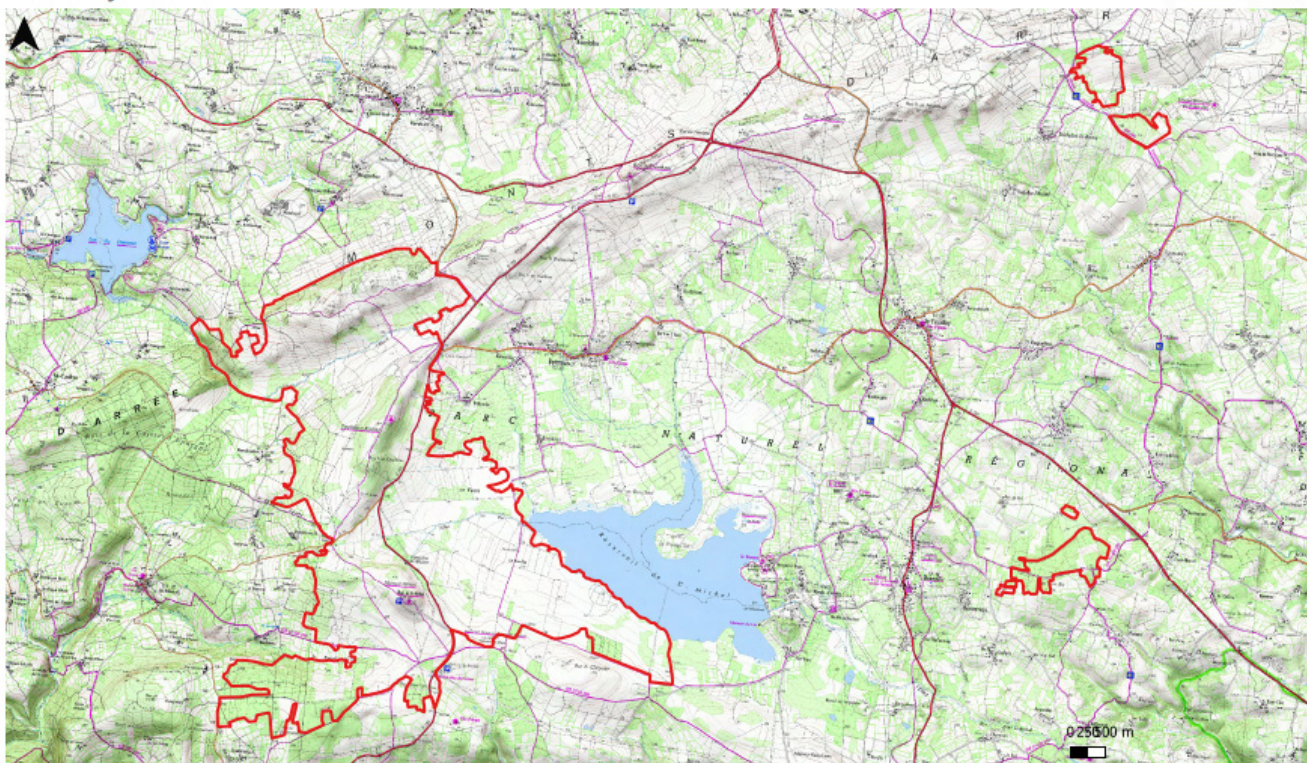
les heures et jours qui suivent, d'autres départs de feux ont lieu à La Feuillée, Huelgoat, Sizun, Commana et Berrien. Une quarantaine d'habitants sont évacués de chez eux pendant le week-end. Les incendies sont moins intenses qu'au mois de juillet mais durent plus longtemps. De nouvelles demandes de moyens aériens sont effectuées. Le samedi 13 août, deux bombardiers d'eau « Air Tractors » venus de Suède sont intervenus sur les monts d'Arrée pour limiter les feux. Ils ont effectué 102 largages d'eau, empêchant d'autant plus les reprises. Les mairies de Brasparts et de Saint-Rivoal ont offert deux paniers garnis aux suédois pour les remercier de leur intervention.

Le 14 août, alors que tombent les premières pluies depuis le début des incendies, la préfecture du Finistère annonce que les feux sont fixés. 2 208 hectares ont brûlé en 1 mois.

Le coût des interventions incendie des Monts-d'Arrée se situe entre 4 et 5 millions d'euros (en cours d'évaluation) : remplacement des matériels calcinés, indemnisation des pompiers volontaires, etc. S'agissant des agriculteurs qui ont aidé les secours, la plupart ont été indemnisés. Au global, l'enveloppe se monte à environ 30 000 €. Des terrains ont aussi été prêtés aux agriculteurs touchés par l'incendie pour faire paître leurs bêtes.

## Parc naturel régional d'Armorique

Incendie juillet 2022



Légende

- Incendie juillet 2022
- ▭ Périmètre de l'incendie



Source : IGN/BDTopo 2016 ; Insee 2016 composition communale des EPCI  
Édition : PNRA 28/11/2022

## Historique des incendies dans le Finistère :

1976 - Monts-d'Arrée - 5 000 Ha

1996 - Monts-d'Arrée - 900 Ha

2006 - Menez Hom - 450 Ha

2010 - Monts-d'Arrée - 500 Ha

2022 - Menez Hom - 40 Ha

2022 - Monts-d'Arrée - 2 070 Ha

## Un grand merci

La commune de Saint-Rivoal remercie toutes les équipes d'intervention de pompiers pour leur courage et leur professionnalisme, que ce soit les professionnels, les volontaires ou les jeunes sapeurs pompiers. Environ 2 200 sapeurs-pompiers du Finistère se sont relayés sur le terrain depuis lundi 18 juillet et 311 sapeurs-pompiers extra-départementaux.

La commune remercie également les agriculteurs qui ont prêté main forte sur les incendies. Leur aide a été très précieuse pour arroser les bords de route et de chemin. Même si la coordination entre agriculteurs et pompiers a eu du mal à se mettre en place, les pompiers et les agriculteurs ont appris à travailler ensemble, avec efficacité. Le SDIS va travailler sur une organisation de la place des agriculteurs sur les opérations de secours



Enfin, la commune remercie tous les volontaires qui ont participé à lutter contre les incendies, avec tous les moyens à leur disposition : seaux, pelles, pulvérisateur, pioches, etc. Certains ont oeuvré pendant plusieurs jours. Nous remercions les élus et les habitants qui ont participé à l'accueil des personnes évacuées au gîte de Saint-Rivoal. Nous remercions enfin toutes les personnes qui ont apporté à manger ou à boire pour les pompiers, les agriculteurs ou les volontaires. Nous avons connu un très bel élan de solidarité cet été. Nous allons créer une réserve citoyenne réunissant toutes les personnes qui veulent bien aider en cas d'événement majeur tels que les incendies ou autres catastrophes (voir article ci-après). Si vous êtes intéressés, vous pouvez donner votre nom à la mairie.



## Impact sur la biodiversité

Nous avons voulu connaître l'impact des Incendies sur les landes et tourbières des Monts d'Arrée.

Sur les 2200 hectares qui ont brûlé cet été, il y avait environ 1 900 ha de landes et de tourbières, soit 80 % de la surface incendiée. Ces sites ont une très forte valeur patrimoniale sur le plan écologique et paysager, ils constituent un ensemble unique de tourbières et de landes. Ces espaces naturels, s'ils sont gérés durablement, rendent un grand nombre de services :

**Sur le plan écologique :** les milieux en restant ouverts peuvent accueillir une biodiversité remarquable et fragile comme certains oiseaux nicheurs et ils jouent un rôle clé dans le stockage du carbone et de l'eau ;

**Sur le plan agricole :** les éleveurs peuvent disposer d'espaces supplémentaires pour faire paître les animaux en été, libérant ainsi les prairies pour produire du foin ou un repos des parcelles après l'hiver.

**Sur le plan de la lutte contre les incendies :** limiter une trop forte évolution des landes (très inflammables !) permet de créer des zones « coupe-feu ».

Afin de partager l'impact de l'incendie sur ces espaces, nous vous proposons un extrait des premières conclusions posées par les équipes du Parc Naturel Régional d'Armorique en lien avec les spécialistes de Bretagne vivante :

« Des observations rassurantes pour les espèces emblématiques mais des inquiétudes pour les espaces naturels » :

### Sur la faune :

« L'incendie n'aurait pas d'impact dramatique sur les espèces d'oiseaux emblématiques des Monts d'Arrée comme les Courlis cendrés et les Busards Saint-Martin et cendrés : en fin de période de nidification, ils sont en cours de migration ou sont tous, jeunes ou adultes, en capacité de voler. Des observations spécifiques au niveau du Roch Leign modèrent toutefois cet optimisme avec probablement une mortalité chez des juvéniles de busards Saint Martin.

L'inquiétude porte davantage sur la micro-faune (insectes, mollusques, petits mammifères et oiseaux, amphibiens, reptiles) qui probablement, n'a pas pu fuir. Certaines espèces ont donc été plus fortement impactées: c'est le cas de l'Engoulevent d'Europe qui niche au sol à cette période ».

**Sur la flore :**

« Les premières observations sur le terrain montrent qu'au niveau des crêtes et sur les versants, les landes sèches et mésophiles ont été fortement impactées : du fait des conditions météorologiques particulières sur les premiers jours de l'incendie (vents changeants notamment), le feu a impacté en profondeur les premiers horizons du sol avec des impacts probablement forts sur la banque de graines. Au niveau du yeun, le feu semble en revanche avoir parcouru plus rapidement les landes humides et les tourbières, avec des impacts moins forts sur la flore.

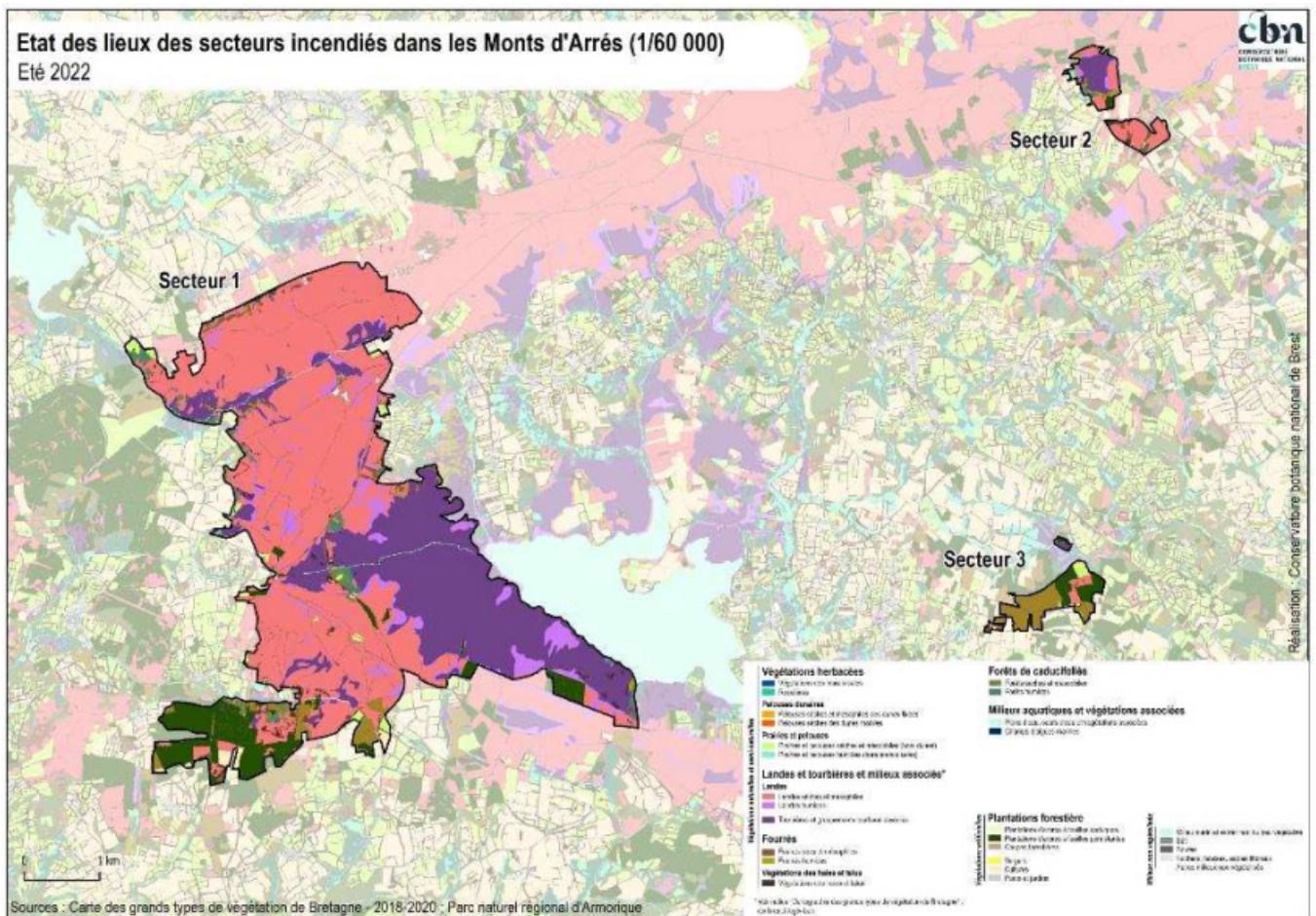
De manière générale, les scientifiques (Parc naturel régional d'Armorique, Bretagne Vivante, Conservatoire

Botanique, Université de Brest, etc.) s'accordent sur le fait de favoriser la régénération spontanée, et de n'agir que si nécessaire sur certains secteurs bien identifiés avec des enjeux forts en terme de biodiversité (espèces rares ou protégées par exemple). La question de l'accumulation des cendres en pied de versant pouvant impliquée une modification des sols et donc de la végétation pourrait également être évaluée.

Les observations sur le terrain vont se poursuivre sur le court (printemps / été 2023) et le long terme afin d'établir un diagnostic écologique le plus précis possible et orienter ainsi les choix techniques. »

Article complet sur le site du PNRA : <https://www.pnr-armorique.fr/blog/actualite/incendie-des-monts-darree-tenir-compte-des-impacts-pour-definir-les-prochaines-etapes/>.

Pour aller plus loin : Bretagne Vivante a édité un numéro du Penn ar Bed dédié aux incendies dans les landes bretonnes n° 246-247



**Impact sur l'activité touristique**

La saison estivale et touristique a pâti des événements. Après les incendies qui ont duré plusieurs jours, la plupart des routes d'accès à la commune se sont

retrouvées fermées. Il y avait interdiction de rouler pour permettre aux pompiers d'intervenir de manière sécurisée. On ne pouvait plus arriver à Saint-Rivoal que par la route de Lopérec pendant plusieurs semaines.

Certains chemins de randonnée ont été fermés jusqu'en septembre, sur la partie qui avait brûlé. Après le 18 juillet, la fréquentation touristique sur les secteurs de Botmeur, Saint-Rivoal, Brasparts et Commana, a plongé. Monts d'Arrée Communauté a 2 offices de tourisme sur son territoire : Huelgoat et Brasparts. Sur Huelgoat, la fréquentation a été bonne mais pas sur Brasparts. Globalement, on observe près de 3 % d'augmentation sur l'ensemble de la communauté, mais jusqu'à - 50 % à Brasparts. Pour Saint-Rivoal, nous avons eu plein de désistements au gîte d'étape. Nous avons principalement un public de randonneurs. Comme il n'était pas possible de randonner, ils sont allés ailleurs.

Nous allons demander aux acteurs économiques de la commune qui vivent du tourisme leur perte d'exploitation de l'été dernier et étudier avec Monts d'Arrée Communauté les possibilités d'aide financière pour combler cette perte.

Nous espérons que la prochaine saison estivale sera meilleure. Il y a eu des dégâts au niveau touristique qui mettront du temps à être réparés. Les passerelles en bois, au cœur du Yeun, qui font la jonction entre Brasparts et Botmeur sont aujourd'hui inutilisables et devront être restaurées. De même, le balisage de certains circuits de randonnée a été détruit. Des travaux de restauration sont envisagés mais il faudra des autorisations et éviter les périodes de nidification des espèces protégées.



## Changer nos modes de vie

Suite à cet événement et face aux fortes attentes des habitants qui ont eu peur et qui veulent des actions concrètes rapidement, il est parfois difficile de concilier le court-terme opérationnel avec le long terme de l'analyse et des études. Il faut également distinguer ce qui relève de l'action volontariste de l'Homme de ce qui relève de l'action de la nature. Afin de conserver les milieux naturels emblématiques des Monts d'Arrée (landes, tourbières, etc.), il est indispensable de faire converger défense de l'environnement, gestion de

l'espace, usages économiques et prévention des incendies (pare-feux, points d'eau). Il est également judicieux d'articuler le plan d'actions avec les projets en cours (Natura 2000, Life landes, Ramsar, etc.).

Enfin ces incendies font suite à une forte sécheresse. Le changement climatique, annoncé depuis plusieurs années par des scientifiques est une évidence et les activités humaines en sont responsables. Cet événement doit nous interroger sur nos façons de vivre et de penser. Nous devons contribuer à l'atténuation du changement climatique sur notre territoire en réduisant nos consommations énergétiques afin d'atteindre la sobriété. Il est temps d'agir afin de laisser une terre « vivable » aux générations futures. Comme disait Antoine de Saint Exupéry, « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

## Le comité de pilotage pour mener le plan d'actions



Afin de mener et de suivre le plan d'action en faveur de la restauration des Monts d'Arrée, le Conseil départemental et la Préfecture ont créé un comité de pilotage qui réunit beaucoup d'acteurs du territoire : communes impactées par les incendies, services de l'État, parlementaires concernés, Région Bretagne, Département du Finistère, PNRA (Parc naturel régional d'Armorique), SDIS (Service départemental d'incendie et de secours du Finistère), gendarmerie nationale, chambre d'agriculture, syndicats agricoles, syndicat des propriétaires forestiers, Centre national de la propriété forestière de Bretagne, fédération des chasseurs, conservatoire botanique de Brest, Bretagne Vivante et collectif de préservation des Monts d'Arrée.

Le premier comité de pilotage s'est réuni le 1er septembre à la Maison du Département à Quimper. Tous les acteurs se sont réunis afin de partager un premier bilan, les principes d'un plan d'actions et une démarche collective (groupes de travail) afin de recenser et coordonner les contributions de chaque membre. Une deuxième réunion s'est déroulée le 17 novembre. Les prochaines réunions du comité de pilotage sont prévues le 16 février 2023 (à l'issue de

laquelle un point d'étape précis sera fait) et le 11 mai 2023. Par ailleurs, une réunion publique a été organisée en octobre, à Brasparts, afin de partager avec le plus grand nombre les orientations et les avancées sur les travaux engagés.

Le Département et la préfecture ont pris les choses en main, avec le soutien du PNRA. Il y a de multiples projets en cours et à mener. Nous sommes avec eux sur tous les fronts. Et ça avance ! Cependant, nous restons vigilants sur le suivi et l'évaluation de ce plan d'actions car trop souvent par le passé des actions ont été menées suite aux incendies, sous le feu des projecteurs, puis une fois que l'actualité était passée à autre chose, les Monts d'Arrée étaient abandonnés. Nous saurons rappeler aux autorités départementales les engagements pris afin que les actions soient menées jusqu'au bout et que les aménagements qui seront créés (pare-feux, points d'eau, etc.) soient entretenus.

### **Le collectif « Préservation des monts d'Arrée-lutte incendie »**

Quelques habitants et amoureux des monts d'Arrée ont créé un collectif. Ces citoyens se veulent force de proposition pour éviter de futurs incendies dévastateurs comme ont pu l'être ceux de l'été 2022. Celui-ci a pour but d'aider et de suivre les mesures que mettront en place le département et les services délocalisés de l'État. Il s'est réuni plusieurs fois à Botmeur, Saint-Rivoal, etc. Des représentants de ce collectif citoyen siègent au comité de pilotage.



### **Le plan d'actions**

Le Conseil départemental du Finistère et la Préfecture ont lancé un plan d'actions qui a été présenté au Comité de pilotage du 1<sup>er</sup> septembre. Il s'articule autour de trois axes majeurs : restaurer ce site emblématique, prévenir les prochains risques d'incendies et valoriser ce patrimoine naturel.

### **Restaurer**

Ils'agit de diagnostiquer les impacts environnementaux, paysagers et économiques, liés aux incendies et d'en atténuer les effets. Par exemple, la montagne Saint-Michel, peu végétalisée, va beaucoup souffrir de l'érosion pendant ces fortes pluies hivernales. L'objectif est également de restaurer les espaces (marches et rambardes d'accès à la chapelle Saint-Michel, platelage pour la randonnée dans le Yeun, remise en état de clôtures pour permettre le pâturage des landes) et de favoriser la régénération de la végétation. Le nettoyage des sites brûlés a été réalisé.



### **Prévenir**

Avec le changement climatique, le risque de sécheresse va augmenter et il faut préparer le territoire au risque d'incendie, en consolidant des éléments DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) opportuns existants ou nouveaux : pistes, bandes pare-feu, barrages, points d'eau, etc. Il est prévu de créer des pistes d'accès pour les pompiers et de mettre en place des points d'eau. Une autre action, en lien avec les services de l'État, le SDIS et les collectivités, consiste à élaborer un plan de défense contre les incendies.

L'acquisition publique d'une partie de ces espaces naturels est une autre action possible pour protéger ces espaces et faciliter les travaux d'aménagement et de gestion de ces espaces. En effet, la gestion durable de ces territoires de landes, avec différents mode de gestion possibles (fauchage, pâturage, épierrage...), contribue au maintien de ces espaces ouverts. Depuis les incendies, le Département a déjà acheté une soixantaine d'hectares de landes supplémentaires. Au total, il possède désormais plus de 300 ha. Il faudra également permettre un entretien pérenne des dispositifs créés : débroussaillage, fauche. Afin de limiter les effets néfastes de certains usages sur l'environnement et le risque incendie, la mise en place d'un cadre réglementaire permettra d'assurer une protection du site et une réglementation des usages

## Valoriser

L'existence d'un comité de pilotage est aussi l'occasion de bâtir un projet de territoire pour les Monts d'Arrée. Les élus et les habitants seront amenés à réfléchir à la valorisation du territoire des Monts d'Arrée afin de favoriser des usages agricoles adaptés, promouvoir la découverte du patrimoine (naturel, paysager, historique...) et valoriser les activités de pleine nature respectueuses de l'environnement, comme la randonnée.

Parallèlement à ce plan d'action, le comité de pilotage a décidé la création de groupes de travail thématiques pour alimenter la réflexion autour de la nature et du paysage, des usages et de l'agriculture et de la défense de la forêt contre les incendies.

## Le Plan communal de sauvegarde

Pendant ces incendies, nous avons constaté que le conseil municipal et plus globalement la commune n'étaient pas préparés à gérer un événement de cette taille. Aucun document, aucune procédure n'existe sur la commune pour gérer une telle catastrophe. C'est pourquoi nous allons créer et mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui servira pour la gestion de crise, et pour accompagner la population en cas d'événement majeur.



En effet, la sécheresse et les incendies subis l'été dernier nous rappellent à quel point nos sociétés sont vulnérables. L'aléa, à l'instar d'une tempête, d'une épidémie (COVID), d'un incendie ou d'une canicule peut frapper partout, à tout moment. La capacité de réponse de la commune, confrontée à un événement majeur sur son territoire, se pose. Toutes les communes ont intérêt à anticiper : une commune préparée est une commune qui va gagner en réactivité et en qualité de gestion lors d'un événement majeur. Face à ces risques et menaces, le maire demeure, au niveau local, la première autorité responsable de la prévention et de la direction des secours, au titre de ses pouvoirs de police. Afin d'assurer la sauvegarde de la population communale, il convient de se préparer en amont à

la gestion de ces événements de sécurité civile par une planification opérationnelle et une organisation communale polyvalente.

Ce PCS est la déclinaison locale du plan départemental d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC). Il sera construit en réunissant les différents acteurs autour de la table. Il sera nécessaire d'intégrer un volet entraînements et exercices pour être efficace. Beaucoup de risques pourront être pris en compte : risques naturels (incendies, inondations, cyclones et tempêtes, séismes, mouvements de terrain, etc.), risques technologiques (risque nucléaire, risque industriel, risque de transport de matières dangereuses), risques sanitaires, risques cyber...

Ce document nous permettra de mener les actions suivantes :

- organiser les dispositions à mettre en œuvre pour assurer l'alerte, l'information, la sauvegarde, l'appui aux services de secours, la protection et le soutien de la population ;
- préparer tous les acteurs du territoire à avoir les comportements appropriés et les bons réflexes pour se protéger ;
- planifier les actions des acteurs communaux, élus et agents municipaux, ainsi que les bénévoles et les entreprises partenaires, par le biais d'un plan d'intervention gradué ;
- assurer la continuité des services communaux

Un autre objectif du PCS est de faire prendre conscience aux élus et à la population qu'ils sont soumis à des risques sur leur territoire.

## Réserve communale de sécurité civile

Des habitants nous ont informé qu'ils étaient disponibles pour nous aider pendant les incendies et si d'autres événements majeurs arrivaient. C'est pourquoi nous créons une réserve communale de sécurité civile. Cette réserve permet aux personnes volontaires d'aider la municipalité en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes. Les missions qui peuvent être confiées sont les suivantes :

- Information de la population sur les risques
- Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un secteur
- Accueil des sinistrés dans un lieu de regroupement (ex : mairie, gîte municipal, salle des fêtes)

- Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- Surveillance de landes, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations sinistrées
- Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés

Il n'y a pas de condition d'âge ou d'aptitude physique pour participer et donner un coup de main. Vous pourrez participer aux activités de la réserve, dans la limite de votre temps disponible et sur la base du bénévolat. Une fois inscrit, il n'y aura aucune obligation.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de donner vos coordonnées à la mairie. Des séances d'information et d'organisation seront régulièrement organisées par la mairie.

### Éditions spéciales incendies en direct de Saint-Rivoal



Trois mois après les incendies, France 3 Bretagne et la rédaction nationale de France 3 ont souhaité faire un retour sur les feux qui ont ravagé les Monts d'Arrée. Ils ont délocalisé leurs antennes à Saint-Rivoal. Valérie Chopin, Gwenaëlle Bron et Catherine Matausch étaient en direct de Saint-Rivoal, le vendredi 14 octobre, pour des éditions spéciales du 12/13 et du 19/20. Elles ont fait un retour sur les incendies de l'été et le patrimoine naturel, culturel ravagé par les flammes. Elles ont fait un état des lieux des dégâts causés par les incendies, donné la parole aux sinistrés et sont revenues sur l'élan de solidarité qui s'est créé spontanément et sur les conséquences engendrées sur la biodiversité et les espaces naturels. Catherine Sparta, directrice de l'écomusée des Monts d'Arrée, Jérémie Bourdoulous, responsable du patrimoine naturel au Parc naturel régional d'Armorique, le Colonel Sylvain Montgéné, directeur du SDIS 29 et moi-même y avons participé.

France 3 a installé son plateau à l'écomusée des Monts d'Arrée, sous l'hangar. 3 caméras filmaient les journalistes et les invités. Le camion de la régie était dans la cour et les bureaux de l'écomusée ont été transformés en bureaux pour les journalistes et en salle de maquillage. Un drone a filmé l'événement depuis les airs.

### Poème de Catherine sur l'incendie

*L'or des crêtes*

*Ces reins minéraux que drossent les vents  
S'allume, violant la nuit,  
Scarifiant le flanc des monts,  
Il rugit  
L'incendie...*

*Elles dansent en ombres profondes  
Dans leurs yeux dilatés  
Ces vagues rauques de fusion  
Qui perfusent les âmes des vivants,  
Il fascine....*

*Ses longues fourches purlèchent la plaie  
Son sang jaillit vif, sacré  
Fouillant la jouissance  
Il mutile,  
Le feu....*

*Le souffle de sa fureur  
Suffoque les cœurs affolés  
Les corps ploient, ivres d'étreintes  
Sous l'incandescence du combat,  
Il capitule.*

*Sur la tourbe, ses lames bleutées éclaboussent la cendre,  
Inondent la lande calcinée  
De lanscinants rubans s'écharpent en fumées  
Ondulantes,  
Il s'éteint,  
Apaisé.*

*La montagne nue  
Ecartelée de stries, de suies noires, surgit du matin voilé,  
Les larmes versées sur sa face dévastée  
Dessinent les ravines du passé  
Sur le chemin  
Demain déjà  
A germé.*

# LES LANDES

**Le plus beau des tableaux qu'offre la nature au mois d'août quand les ajoncs de Le Gall et les bruyères (erica carnea, callune et tétralix) s'épanouissent au soleil, pour le bonheur des yeux et aussi pour les abeilles qui y trouvent nectar et pollen.**



Les fermes de Saint Rivoal avaient toutes des prés au fond des vallées, des champs cultivés à mi-flanc de côteaux et un lopin de lande comme sur la photo ci-contre, offrant une litière aux étables et aux écuries. Ces landes étaient aussi pâturées par le bétail en hiver pour éviter de piétiner les champs.

Tous les 3 ans, ces parcelles étaient fauchées. Si la lande était humide, le trait de faux était plus aisé. Une bruyère sèche était plus raide. Dans tous les villages, près des tas de paille, voisinait le tas de bruyères en vue de produire du fumier.

Les zones rocheuses étaient délaissées, mais leurs grands ajoncs, s'ils prenaient feu, voisinaient avec des bruyères rases où il était possible de stopper l'incendie. Les landes brûlaient régulièrement, mais rarement sur de vastes étendues. Et si un paysan incendiait une parcelle de grands ajoncs, il le faisait avec un sol humide afin que la molinie apparaisse avec ses jeunes pousses tendres pour le bétail au printemps. La cendre servant de fumure, les bovins qui pâturaient ces parcelles avaient le museau noir.

Les vastes incendies qui ont ravagé les Monts d'Arrée après le 18 juillet par très beau temps et un sol très sec ont pris une ampleur inhabituelle. La flore a souffert, mais que dire de la faune. Sangliers et chevreuils ont pu fuir tout comme les oiseaux, mais reptiles, petits ron-

geurs, sauterelles ont tous disparu sur de grands espaces.

Les zones de bruyères fauchées permettaient de contenir les incendies. Des landes pâturées par bovins ou moutons réduiraient la molinie qui s'enflamme rapidement. Beaucoup de ces landes parsemées de rochers et de pierres ne se prêtent pas à une fauche mécanique et de ce fait ont été délaissées. De vastes landes sont apparues avec leurs grands ajoncs et l'association bruyères - molinie.

Une lande qui brûle par temps très sec au printemps et en été, si le sol est sec, la végétation brûle tout comme l'humus du sol en profondeur. Dès lors, les bruyères souffrent, les fougères dont les rhizomes échappent à la chaleur repartent de plus belle, les bruyères régressent. Nous avons observé ceci après l'incendie qui dévora les landes de Roc'h ar Garreg. Les myrtilles qui abondaient ont disparu avec la destruction de l'humus qui leur servait de support autour des rochers. Les fougères ont tout envahi tout comme les bouleaux. Mais ces derniers sont peu présents dans les landes dévastées. Une plante s'adapte aux feux, il s'agit de la bourdaine. Les rejets de 3 ans récoltés permettaient de faire des paniers.



Fougère prospère et bourdaine qui renaît et aussi de tous jeunes ajoncs. A confirmer toutefois, le feu aurait-il ménagé ces graines ou auraient-elles germé bien que situées profondément dans le sol ?  
(photos prises le 23 octobre)

*Joseph Pichon*

## Repas des ANCIENS



Le traditionnel repas des anciens offert par la commune et le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est déroulé le dimanche 4 décembre 2022 à Ty Reuz. Un cadeau a été offert à la plus âgée et au plus âgé de l'assistance. Le repas était suivi d'une séance de jeu de dominos, âprement disputé par des passionnés.

## KROAZ HENT

L'association a repris ses activités et en a démarré de nouvelles en septembre dernier : reprise des cours de yoga , le lundi, des stages de chant traditionnel animés par Axel Landau, des apéros livres à l'épicerie ty reuz, des cours d'accordéon diatonique. Une séance découverte de la sophrologie, animée par Madame Lindsay Combault, a été proposée en septembre, mais compte tenu du faible nombre de participants, madame Combault va faire évoluer sa proposition sous forme d'ateliers, de journées, au rythme de une fois/trimestre à partir de 2023.

Côté spectacles, l'association a invité monsieur Jean-Marie Collin avec ses fables de La Fontaine qu'il conte, seul sur scène.



Claude Couamme est venu proposer le dimanche 20 novembre son répertoire de chansons françaises : Jean Ferrat, Reggiani, Mouloudji, Renaud, Allain Leprest...

L'association poursuivra ses activités, animations, spectacles de musique, théâtre, poésies tout au long de l'année.

Au plaisir de vous retrouver !

### Ateliers «Plantes et vous»

Depuis octobre, Clémence anime à Saint-Rivoal des ateliers santé bien-être autour des plantes.

Samedi 10 décembre, petites et grandes se sont retrouvées pour confectionner des cosmétiques maison : lotion micellaire, crème de jour, dentifrice et déodorant. Chaque participante est repartie avec ses produits et un livret de recettes et de conseils spécialement confectionné par Clémence.

D'autres ateliers sont programmés en janvier et février (voir l'agenda en dernière page du journal).

**Inscriptions et renseignements auprès de Clémence : 06.05.35.26.19  
ou lescosmos2clemence@gmail.com**



# BIBLIOTHÈQUE

## Flap ha lenn

L'équipe de bénévoles qui s'occupe de la bibliothèque s'agrandit ! Nous sommes 10 membres depuis la fin de l'année 2022 !

Nous avons acheté plusieurs nouveaux livres, notamment des BD adultes et jeunesse. Et nous venons d'échanger une nouvelle fois nos ouvrages avec une sélection de la BDF, donc pleins de nouveautés à découvrir !

La bibliothèque a participé à la fête de la pomme début octobre en proposant un coin lecture à l'étage de la maison Cornec.

Elle a également accueilli en automne une exposition sur les vergers. C'est le Club CPN de St Rivoal qui nous a permis de l'emprunter. Les enfants de l'école l'ont découverte en accueil de classe et ont joué à identifier les insectes qui se baladent sur les arbres fruitiers.



Fin d'année, nous leur avons lu des histoires dans un Kamishibai, un petit théâtre japonais en bois.

Pour 2023, nous imaginons, de nouveau avec le Club CPN, vous proposer une balade avec lectures et écoute des bruits dans la nuit, précisions à suivre !

Horaire des permanences :

- mercredi de 16h à 18h
- samedi de 10h30 à 12h30.

Pour le moment, les ateliers Tricot et jeux pour les anciens sont mis en pause, le temps de retrouver une nouvelle énergie et de nouveaux intéressés. Signalez vous si vous voulez participer à l'un ou l'autre !

## Association

# FEEL FRITE

À plusieurs nous avons décidé de nous retrouver les mardis soirs à 18h au-dessus de l'école pour dessiner, peindre, etc.

Retrouvez-nous le mardi pour participer à cet atelier !

À bientôt.

# SOCIÉTÉ

## de CHASSE

Samedi 9 avril 2022, la société de chasse communale de St Rivoal a réuni ses adhérents pour une journée d'élagage des chemins sur la commune de St Rivoal.

Ces opérations sont nécessaires pour permettre au plus grand nombre (VTT, randonneurs, cavaliers...) d'emprunter dans de bonnes conditions ces chemins.



# FEST-NOZ AR C'HARTER

**L'association « Fest-noz ar C'harter » organise tous les ans, depuis 1997, un fest-noz qui se déplace de village en village « a di da di » sur le territoire de la commune.**

Après un petit détour de l'autre côté de la frontière, au village de Roudoudec'h, le fest-noz de quartier est revenu à Saint-Rivoal au cœur même du bourg, puisqu'il a été accueilli cette année sous le hangar de la Maison Cornec, en partenariat avec l'Écomusée.

Après deux années de disette festive, il était temps de retrouver les festoù-noz, la musique et la danse. Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer le hangar qui avait été récemment restauré, et d'aménager « une aire neuve ». C'est ainsi que, une semaine auparavant, les bénévoles se sont retrouvés pour préparer le sol, ratisser, enlever les cailloux...



Les sonneurs et chanteurs qui se produisent gracieusement ont particulièrement apprécié le repas, préparé par Christophe Le Guern et mijoté « à l'ancienne » dans le four de l'Écomusée.



Ce fut un cru exceptionnel par le nombre impressionnant de danseurs qui ont tassé l'argile jusque tard dans la nuit, dans le cadre magnifique de la Maison Cornec.

Très certainement le fest-noz poursuivra son itinérance dans les années à venir !

C'est aussi dans le cadre de l'association que se déroulent les cours de breton. Ils ont lieu dans « la salle de l'école » qui vient d'être rénovée, repeinte et aménagée. Ils ont lieu le mercredi soir à partir de 18h30. A la demande des parents d'élèves, nous avons mis en place un cours pour débutants qui leur permet de suivre et d'accompagner leurs enfants. Les rencontres entre bretonnants « confirmés », ceux qui ont suivi des cours du soir ou une formation intensive, se poursuivent dans une ambiance très conviviale et rassemblent des personnes de Saint-Rivoal et des communes environnantes : Lopérec, Botmeur, Sizun. Nous invitons régulièrement des bretonnants qui viennent échanger avec nous sur différents sujets. Ces cours sont gratuits et ouverts à tous, quel que soit leur niveau.

## LEUR AR C'HORNEG

Lors de l'assemblée générale du samedi 12 Novembre, il a été question du devenir de l'association qui a été créée en 1991. Nous avons connu de belles années d'activités mais plusieurs membres souhaitent ne plus faire partie du conseil d'administration et laisser la place à d'autres plus motivés.

Il faudra donc mettre en place un nouveau conseil d'administration. A l'occasion d'une réunion, il sera précisé les modalités du passage de relais et le bilan financier sera clôturé.

Les finances sont positives et seront, en cas de dissolution, attribuée à une association locale, si possible en liaison avec l'école.

# AU P'TIT SEIZE

«Au P'tit Seize», le ciné-club des Monts d'Arrée (association loi 1901) a commencé à dérouler ses bobines avec un projecteur 16 mm en 1997 à St Rivoal, à l'initiative de jeunes mordus de cinoche et d'action locale.

Depuis, vaille que vaille, des projections sont proposées une fois par mois, parfois deux, à la salle de Saint Rivoal ou ailleurs, au gré de demandes et partenariats divers (mois du doc en novembre avec intervenant, mois du court métrage européen, marché de producteurs, «hangar en foire» à La Feuillée...).

«Au P'tit Seize» a créé des lieux avec «Inter-Film», «Ciné-Phare», «Daoulagad Breizh», la cinémathèque de Bretagne et autres partenaires.

Depuis la saison 2000, Philippe Moreau assure la présidence de l'association, entouré d'une équipe modeste et d'adhérent.es spectateurs-spectatrices géniaux et géniales !

Les séances à Saint Rivoal ont lieu à la salle polyvalente le dernier vendredi de chaque mois, de septembre à mai, à 20h30 et il y est toujours possible de se retrouver avant et après le film autour d'un café, d'un verre ou d'une tartine (provenance des producteurs de Bro an Are).

Les films proposés, fictions ou documentaires, abordent thèmes, époques, pays, réalisateurs et réalisatrices varié.e.s, selon les disponibilités au catalogue «Inter-film» et du coût de projection.

*A bientôt  
L'équipe du P'tit Seize*

Mail : [aupitseite@aliceadsl.fr](mailto:aupitseite@aliceadsl.fr)

Page facebook : A P'tit Seize

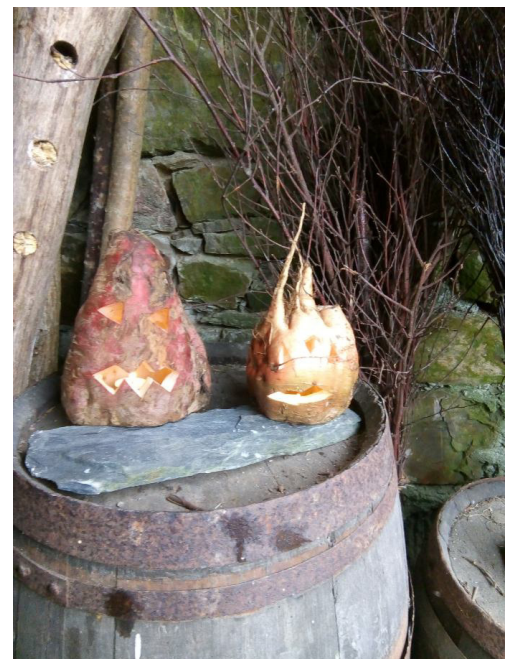
---

## ÉCOMUSÉE des Monts d'Arrée

Saint-Rivoal et plus particulièrement le site de la maison Cornec accueille depuis mi septembre toute l'équipe de l'écomusée des Monts d'Arrée ! Le site des Moulins de Kerouat à Commana a en effet fermé ces portes le 18 septembre en prévision d'importants travaux qui auront lieu en 2023, avec la rénovation complète du bâtiment d'accueil et de la principale longère du village de meunier.

L'écomusée est fermé au public depuis le 4 novembre au soir. La période hivernale est consacrée à la préparation de la programmation de l'année prochaine qui promet d'être fort riche et principalement localisée à Saint-Rivoal. Nous vous inviterons également aussi à participer à nos chantiers participatifs hivernaux : confection de fagot, construction d'une crèche pour le cheptel de l'écomusée qui viendra nous rejoindre au printemps.

Au mois d'avril, nous inaugurerons une nouvelle exposition temporaire sur le thème de la relation entre l'Homme et le cheval tant du point de vue économique que sociologique. Nous sommes à la recherche de témoignages (iconographie, objet, film ou mémoire) sur la question des courses de chevaux et des moments festifs autour du cheval.



# FESTIVALS



## Festival Bruu

Le festival Bruu s'est déroulé les 28 et 29 mai dans le bourg de Saint-Rivoal. Plusieurs spectacles et concerts se sont succédés sur la place devant l'école et à la salle des fêtes : théâtre, cirque, comédie, musique, etc. Les spectateurs ont pu déguster un très bon repas le dimanche midi.



## Festival Claviers dans les monts

Pour la deuxième année consécutive, le Festival « Claviers dans les monts » s'est tenu les 17-18-19 Juin 2022 dans le bourg de Saint Rivoal. Ce Festival est un regroupement de concerts qui font honneur aux claviers. La deuxième édition était placée sous le signe du romantisme et de la poésie, avec au programme un récital de piano, des chants d'oiseaux baroques, un concert de poésie pastorale, un ensemble concertant en honneur de l'air et un concerto de Chopin dans sa version pour 2 pianos. C'est dans l'agréable cadre des jardins de l'écomusée et de l'église de Saint Rivoal que tout s'est passé. Un repas champêtre a été servi le samedi soir.



## Festival Voyages et petits papiers

La première édition du festival « voyages et petits papiers » a été un succès avec plus de 200 personnes venues sur les deux jours. « La rencontre littéraire a été ce genre de moments où se cristallisent les intentions en actions, les souhaits en moments partagés. Les événements ont été vécus joyeusement, à taille humaine, entre une soirée du samedi dans un cadre hors du temps sur la place du village et les multiples propositions du dimanche. Le public, les organisateurs et les participants ont d'ores et déjà tissé des liens qui donnent les meilleurs espoirs pour une deuxième édition à venir en 2023. »



# BRO AN ARE

**Comme dans l'ensemble des Monts d'Arrée, la saison estivale à Bro an Are a été mouvementée ! Mais l'épicerie a réussi à maintenir son activité tout l'été, permettant à la trentaine de producteurs et artisans d'assurer la vente de leurs produits. Toute l'équipe remercie donc les habitantes et habitants de Saint-Rivoal d'avoir soutenu la boutique !**

L'association a dû néanmoins annuler la 26e édition du marché paysan Champ du monde le 7 août dernier. Mais tout cela n'est que partie remise. Rendez-vous l'année prochaine... sans Covid, sans incendie !

## De nouveaux visages, de nouveaux produits

Du côté des salariés, la saison était au changement. Christophe Le Guern, en poste à Bro an Are et à l'Ecomusée depuis 2013, a souhaité explorer d'autres champs professionnels... Au printemps dernier, il a rejoint la ferme de Catherine Flammer, qui nous livre des sorbets et des glaces au lait de vache (notre photo, lors de la Fête «Pommes, miel et champignons» le 9 octobre).

Pour le remplacer, c'est un visage bien connu qui a repris du service : Danièle Rannou, habitante de Saint-Rivoal et ancienne salariée du magasin. Elle était épaulée cet été par une nouvelle saisonnière : Anne Rubin. Chez les producteurs et artisans, il y a aussi du nou-



veau : Mammen Roc'h de La Feuillée (limonade, eau gazeuse, Beuk Cola), OWO de Brasparts (objets usuels et décoratifs en bois), Château Coupe Roses de l'Hérault (vins biodynamiques du Minervois) et Arrée Couture de Saint Rivoal (couture écoresponsable).

Et de nouvelles personnes pourraient encore nous rejoindre, notamment un producteur de lait pour une livraison de yaourts, crème et beurre. Mais aussi des vignerons, pour faire suite au Salon des vins naturels Saint Riwine, organisé par l'Auberge du Menez les 16 et 17 octobre derniers.

**Rendez-vous donc tous les mardis de 16h à 19h et les vendredis de 15h à 19h.**



# TY REUZ

Ty Reuz vous présente ses meilleurs voeux pour la nouvelle année. Un grand merci pour votre fidélité !

Les jours d'ouvertures ne changent pas, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 18h en continu. A partir du 1<sup>er</sup> mars, Ty Reuz sera ouvert jusqu'à 19h. Et toujours le dimanche de 9h à 12h.

Comme tout augmente, le prix des menus augmente également, il est passé à 17€ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Tout les mardis, les repas sont végétariens, le jeudi poisson, le vendredi poulet et le samedi midi boeuf de black Angus Bio de Saint Rivoal ! Au printemps, nous allons programmer des soirées tartes flambées.

N'hésitez pas à réserver pour vos repas de famille ou de groupe..

Au plaisir de vous retrouver cher Ty Reuz.

Laura et Lena

# AUBERGE DU MENEZ

Depuis un an, les membres de l'équipe de l'Auberge du Menez font revivre le restaurant et le bar du village, en proposant une cuisine locale et responsable, dont la qualité n'est pas passée inaperçue, puisqu'elle a reçu le « Trophée du terroir » du Gault et Millau Tour en 2022.

Passionnés de bonne bouffe, de grands espaces et de musique du pays, les gérants perpétuent la tradition de ce restaurant où il fait bon manger.

Les produits viennent d'à côté. La viande de bœuf (Black Angus) est produite à Saint-Rivoal, les légumes à Saint-Cadou et Saint-Ségal. Le sel vient de Guérande. Seul le café et les vins font exception, pour des considérations climatiques et gustatives. À la carte, il y a notamment du gros lait (comme on n'en trouve plus) et un écrasé de pommes de terre (façon grand-mère).

## Premier salon des vins naturels « Saint-Riwine »

Fidèles à leur philosophie, les restaurateurs ont souhaité fêter leur première année d'existence en organisant un salon des vins, « Saint Riwine », du 15 au 17 octobre 2022, avec le Cellier du Faou. Mais pas n'importe lesquels, uniquement des vins naturels, biologiques, produits en bio-dynamie, ou selon la démarche Demeter. Sans intrants ni sulfites. Les organisateurs ont précisé leurs envies : « Notre initiative va au-delà d'un simple rassemblement autour du vin. C'est bien la mise en avant d'une façon de produire, plus en accord avec les valeurs et les nécessités écologiques, primordiales, de notre époque. »

C'était un rendez-vous convivial et animé pour mettre en avant les vigneronnes et vignerons de vins naturels dont certains font partie de la carte de l'Auberge. Au total, une quinzaine de vignerons installés un peu partout en France étaient présents à la Salle des fêtes de Saint Rivoal pour faire déguster leurs jus de raisins le dimanche et le lundi. Dès le début de soirée, l'ambiance était assurée avec la fanfare Mighty Mambo qui a proposé de la musique cubaine. Ensuite, dans le hangar de l'auberge, un groupe de rock breton s'est produit sur scène suivi par des groupes de musique traditionnelle pour un fest noz endiablé.

Une restauration était prévue sur place, le foodtruck Listo Papito et ses succulents plats d'Amérique du Sud et le stand de tapas du restaurant Les Zouz qui ont fait voyager les participants.



## JANVIER

Jusqu'au 25 février

### Exposition «Anuki»

A la bibliothèque

Vendredi 27 janvier - 18h30

### Voeux de la municipalité

A la salle des fêtes

## FÉVRIER

Vendredi 3 février - 20h30

### Ciné club «Z»

Film de Costa Gavras, 1969, Fr. - Alg.,  
2h05 - A la salle des fêtes

Samedi 4 février - 11h

### Assemblée générale du P'tit Seize

A la salle des fêtes

Samedi 4 février - de 9h30 à 12h

### Chantier collectif

Rendez-vous sur la place de la mairie

Samedi 4 février - de 14h à 17h

### Atelier Sève de bouleau et sortie botanique

Démonstration et récolte de sève de  
bouleau, explication de ses bienfaits.  
Sortie botanique sur site.

Tarif plein : 35€ - Tarif réduit : 25€

Inscriptions et infos :

Clémence 06.05.35.26.19 ou

lescosmos2clemence@gmail.com

Mardi 7 février - de 17h30

### Balade pour l'aménagement du bourg

Echanges avec la maîtrise d'oeuvre  
en charge de l'aménagement du  
bourg pour recueillir l'avis des  
habitants.

Rendez-vous sur la place de la mairie

Samedi 18 février - de 14h à 17h

### Atelier Détox ou Intox ? La voix des racines

Lever les idées reçues sur les cures  
de désintoxication à l'approche du  
printemps et comprendre ce dont  
notre corps a réellement besoin.  
Découvrez le pouvoir des racines sur  
notre corps.

Tarif plein : 35€ - Tarif réduit : 25€

Inscriptions et infos :

Clémence 06.05.35.26.19 ou

lescosmos2clemence@gmail.com

Vendredi 24 février - 20h30

### Ciné club «Portrait de la jeune fille en feu»

Film de Céline Sciamma, 2019, Fr.,  
2h02 - A la salle des fêtes

## MARS

Samedi 4 mars - de 9h30 à 12h

### Chantier collectif

Rendez-vous sur la place de la mairie

## AVRIL

Samedi 1 avril - de 9h30 à 12h

### Chantier collectif

Rendez-vous sur la place de la mairie

## MAI

Samedi 6 mai - de 9h30 à 12h

### Chantier collectif

Rendez-vous sur la place de la mairie

## INFOS PRATIQUES

### DECHETERIE DE PLEYBEN : HORAIRES D'OUVERTURE

lundi, jeudi, vendredi, samedi :  
ouverte de 9h30 à 12h et de 13h30 à  
17h (hiver) et 18h (été)

mardi et mercredi : fermée toute la  
journée

Fermée dimanche et jours fériés

### MAIRIE :

Tél : 02 98 81 40 54

mairie-st-rivoal@orange.fr

<https://mairie-saint-rivoal.bzh/>

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 10h-12h  
et 14h-17h

Mardi et jeudi : 14h-17h

La mairie est fermée au public le  
mardi et le jeudi matin

Les permanences du samedi matin  
ne seront plus systématiques. Si  
besoin, merci de prendre rdv avec la  
secrétaire de mairie

### BIBLIOTHÈQUE :

Horaires d'ouverture:

Mercredi : 16h-18h

Samedi : 10h30-12h30

## KELOÙ AN TI KËR

Directeur de publication :

Mickaël Toullec

Rédaction : Karine Vaillant, Catherine  
Sylvain, Mickaël Toullec, Michel  
Cluytens, John Reynolds, Joseph  
Pichon, associations, partenaires

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Catherine Sylvain, Mickaël  
Toullec, associations, commerces,  
Département, sauf mention contraire

Photo couverture : Jean Le Ber

Illustration couverture : Patrick Hervé